

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)



*MÉMOIRE DE MAITRISE ÈS- SCIENCE ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT (STAPS)*

THEME

L'arbitrage du tennis de table : Problèmes et perspectives de développement : Cas de la ville de Dakar

PRESENTE PAR :

Mlle. Aïssatou SAMBOU

SOUS LA DIRECTION DE :

M. Amadou A SEYE

Professeur a L'INSEPS

Année universitaire 2011/2012

DEDICACES

D'abord, rendons grâce à Dieu, le clément, le miséricordieux. Celui qui nous a donné la force et le courage de surmonter les obstacles de la vie. Prions sur son humble prophète MOUHAMED PSL.

Je dédie ce travail à ma défunte mère Gnima Saly Diatta, votre gentillesse et votre générosité nous manquent énormément. Tu as été une mère exemplaire aux qualités exceptionnelles. Vous nous avez donné une bonne éducation. Nous sommes malades de ton absence, mais si comblés par un passé débordant de bons souvenirs.

Que le paradis des élus d'Allah soit votre dernière demeure et que la terre de Mlomp vous soit toujours légère AMEN !!!

A mes défunttes tantes Famata Sambou et Maï Diendéne Sambou que la terre de Mlomp vous soit légère.

A mon père Sidy Sambou, toi qui n'a jamais cessé de prier pour que le bon Dieu nous guide dans le bon chemin, toi qui ne cesses de nous apporter ton soutien. Qu'ALLAH te guide, te protège, te couvre de sa clémence et de sa bonté.

A mes frères et sœurs Amadou Sambou, Fatounding Sambou, Mamy Sambou, Fatou Sambou, Pape Sambou.

A mes oncles et tantes paternels et maternels.

A mes cousins, cousines ; nièces et neveux

A Djibril Bibine Sambou, sans toi je ne serais pas là aujourd'hui, tu m'as toujours encouragé dans mes études. Merci, que le tout puissant te comble de son bonheur.

A Assine Diédhiou, Marius Lauyauwick Badji, Lamine Tamba, Alboury Diop, merci pour votre sincère amitié.

Aux jardiniers, Tonton Sény Sané, Vieux Demba, Diédhiou et aux bibliothécaires M. Grégoire Diatta, M. Djiby Séne, Ta Anastasie Thiaw, merci pour votre soutien, conseils et encouragements.

A tous les professeurs de l'INSEPS plus particulièrement à nos défunts professeurs M. Aziz Ndiaye et M. Khaly Sambe, que la terre vous soit légère



REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de mon directeur de mémoire Monsieur Amadou Anna SEYE pour avoir accepté de me guider pour la réussite de ce travail.

Je voudrais vous remercier et vous exprimez toute ma gratitude. Que dieu vous donne longue vie.

A mon frère Amadou Sambou pour son soutien et ses encouragements.

Mes professeurs de Mlomp, Ass Babou Diouf, Phillipe Bassoucou, Gaye merci pour le soutien apporté à mon père.

A Daouda NIASSY pour m'avoir aidé pendant les moments difficiles, tu m'as toujours encouragé pour une bonne continuation dans les études. Merci

A Ibrahima Ndiaye et la famille Diallo demeurant à Dakar, je ne saurais comment vous remercier pour votre générosité.

A la Fédération Sénégalaise de Tennis de Table, aux arbitres, entraîneurs, joueurs, tous ceux qui mon permis aujourd'hui de réaliser ce mémoire.

A Amie Amancola Sambou, je vous exhorte à avoir beaucoup de courage et à donner le meilleur de vous-même dans les études car rien de grand ne se réalise sans passion, il suffit d'y croire. Merci pour ton soutien moral et financier. Mention spéciale.

A Bintou Diatta Diop et Dieynaba Manneh Diallo, qui de par leur générosité et leur amour ont bien voulu me guider et accepter d'être avec moi durant tout mon cursus universitaire. Mes sincères remerciements, vous êtes des amies exemplaires.

A mon filleul Ndiassé Guéye

A ma tutrice et à ses enfants

A mes camarades de promotion plus particulièrement à mes amies (Bintou Diatta Diop, Dieynaba Manneh Diallo, Mame Coumba Sow Cissé, Mariétou Ba, Ndéye Sokhna Niang, Rassy Diallo, Désiré A Djiba, Rokhaya Mané)

A tous les étudiants de l'INSEPS, au personnel administratif, technique et de service.

A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

Sommaire

Dédicaces	I
Remerciements.....	II
Sommaire.....	III
Liste des Tableaux	V
Abréviations.....	VI
Résumé.....	VII
Introduction.....	1
<u>Chapitre I Historique.....</u>	3
I.1 Etymologie du concept tennis de table.....	3
I.2 Historique du tennis de table.....	3
I.3 Historique de l'arbitrage.....	4
I.4 Pénétration et évolution du tennis de table au Sénégal	6
<u>Chapitre II : Revue de littérature.....</u>	10
II.1 Définition des concepts.....	10
II.1.1 Tennis de Table.....	10
II.1.2 Arbitrage.....	10
II.1.3 Compétition.....	11
II.1.4 Violence	11
II.1.5 Esprit Sportifs.....	11
II.1.6 Motivation.....	12
<u>Chapitre III Généralité sur l'arbitrage.....</u>	13
III.1 L'arbitre et ses attributions.....	13

III.2 La période d'adaptation.....	18
III.3 Le début et la fin de la partie.....	19
III.4 Le service.....	20
III.5 Le point.....	22
III.6 Règle d'accélération.....	24
III.7 Les arrêts de jeu.....	25
III.9 Présentation du tennis de table sénégalais	28
III.10 Les infrastructures de fonctionnement.....	28
III.11 Nombre de clubs et d'équipes.....	28
III.12 Nombre d'arbitres formés.....	29
III.13 Nombre de grade d'arbitres.....	30
<u>Chapitre IV Méthodologie</u>.....	31
IV.1 Echantillonnage.....	31
IV.2 Collecte des données.....	31
IV.3 Traitement des données.....	32
IV.4 Problèmes rencontrés.....	32
<u>Chapitre V Analyse et interprétation des données</u>.....	48
<u>Chapitre VI Discussion, perspectives et solutions</u>.....	63
<u>Conclusion</u>.....	68
<u>Bibliographie</u>.....	70
<u>Annexes</u>.....	73

LISTE DES TABLEAUX

Joueurs

Tableau I : Situation matrimoniale	48
Tableau II : Situation professionnelle.....	49
Tableau III : Niveau d'étude.....	50
Tableau IV : Nombre d'année de pratique.....	51
Tableau V : Niveau de pratique.....	52
Tableau VI : Le secteur ou vous évoluez.....	53
Tableau VII : Catégorie actuelle de pratique.....	54
Tableau VIII : Niveau actuel de pratique.....	55
Tableau IX : Le nombre d'entraînement en club.....	56
Tableau IX BIS : Le nombre d'heure d'entraînement	57
Tableau X : Vos rencontres à l'entraînement sont elles dirigées par des arbitres qui ont subit la formation ?.....	58
Tableau XI : les arbitres favorisent- ils des joueurs lors des rencontres ?.....	59
Tableau XII : Contestation de la décision de l'arbitre lors d'un match et ses conséquences.....	60
Tableau XIII : Niveau de connaissance du règlement.....	61
Tableau XIV : Solutions préconisés.....	62

LISTE DES ABREVIATIONS

A.S.C : Association Sportive et Culturelle

C.A.N : Championnat d'Afrique des Nations

C.D : Comité Directeur

C.F.F.A : Commission Fédérale de Formation d'Arbitres

C.I.D : Centre International de Dakar

C.N.O.S.S : Comité National Olympique Sportif Sénégalais

C.N.P : Comité National Provisoire

C.F.A.S.C : Commission Fédérale des Arbitres Secrétaires et Chronomètres

C.F.Q.R.D : Commission Fédérale des Qualifications Règlements et Discipline

C.I.O : Comité International Olympique

F.S.T.T : Fédération Sénégalaise de Tennis de Table

I.F.T.T : Fédération Française de Tennis de Table

I.N.S.E.P.S : Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport

ITTF : Fédération Internationale de Tennis de Table

ni : Effectif Partielle

STAPS : Science et Technique de l'Activité Physique du Sport

UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

RESUME

Le tennis de table est un sport de raquette compétitif mais aussi une activité de loisir. Il procure de la santé physique et mentale. Il développe également les qualités physiques et techniques de ces pratiquants. Malgré tous ces avantages, de nombreuses difficultés ne cessent de secouer sa pratique en générale et plus son arbitrage en particulier.

Ainsi notre étude a pour objectif d'analyser «les problèmes et perspectives de développement de l'arbitrage du tennis de table : cas de la ville de Dakar ».

Cette étude se justifie par les nombreux problèmes dont souffre l'arbitrage et qui porte atteinte au développement du tennis de table.

Pour la réalisation de l'étude, nous nous sommes appuyés sur des enquêtes. Cela a fait l'objet d'un questionnaire auquel ont répondu des joueurs. Nous avons établi des guides d'entretien pour les arbitres, entraîneurs, administrateurs, le responsable de la formation des arbitres et le président de la CQRP.

Les résultats obtenus après analyse nous ont permis de connaître la situation de l'arbitrage du tennis de table dans la ville de Dakar. Face à cette situation, nous avons pu déceler les problèmes de recrutement, de sensibilisation et de motivation des arbitres. Ce qui nous a permis de dire que son arbitrage est confronté à de nombreux problèmes.

L'importance que nous accordons à cette discipline surtout son arbitrage nous a poussé à faire ce travail de recherche auprès de ces acteurs pour apporter une modeste contribution à la bonne marche de ce secteur important qu'est l'arbitrage au tennis de table.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le sport est d'abord considéré comme une activité ludique, un moyen d'entretenir son corps et sa santé. Cependant, il est devenu ; plus particulièrement au cours du XX^e siècle ; de plus en plus professionnalisé.

En effet, le sport est très souvent représenté, comme un fait universel, un invariant culturel. Sous des formes certes changeantes, il aurait été pratiqué à toutes les époques et sous toutes les latitudes.

De ce point de vue, l'homme pratiquerait le sport spontanément, « naturellement », ce qui correspond à un « besoin naturel » de s'affronter. Il n'y a pas de doute que le sport est immuable et correspond à une « action symbolique ou la convention impose la recherche de l'efficacité » et répond à une « règle fondée en partie sur l'honneur ». Par conséquent toutes les formes de luttes repérables depuis l'antiquité sont du sport.

PARLEBAS PIERRE [14] dans sa définition du sport, met l'accent sur la codification, la compétition et l'institutionnalisation.

Au Sénégal, l'intégration du sport s'est fait avec la colonisation, ainsi le sport sera introduit dans le milieu scolaire dans l'optique d'éduquer, de civiliser les populations.

Ceci aura été à l'origine de la création de l'office du sport scolaire et universitaire (OSSU) de l'Afrique Occidentale Française (AOF) avant l'indépendance.

Les activités développées été les sports individuels comme l'athlétisme, la natation, etc. Les sports collectifs comme le volley-ball, le basket-ball etc.

Aujourd'hui l'UASSU qui a succédé l'OSSU a développé plusieurs disciplines sportives parmi lesquelles figure le Tennis de table.

Le tennis de table est un sport de raquette compétitif mais aussi une activité de loisir qui peut se jouer en simple (individuel) ou en double, l'objet du jeu étant de faire tomber la balle dans le camp adverse. Il se déroule sur une table séparée en deux camps par un filet.

Introduit au Sénégal depuis 1946, la pratique du tennis de table est organisée au sein d'une fédération nationale constituée pour l'essentiel de clubs issus de Dakar. Comparé à des disciplines telles que le football ou la lutte, on peut dire que le tennis de

table n'est pas très développé au vue du nombre de pratiquants, d'entraîneurs, d'arbitres ou des encadreur.

La pratique du tennis de table c'est l'administration, les techniciens, c'est aussi l'arbitrage qui est élément fondamental pour le bon déroulement d'une discipline sportive.

Le tennis de table sénégalais n'est pas très populaire, ce qui fait qu'il ne compte pas beaucoup d'arbitres. Notre constat est parti des compétitions organisées (tournoi du président de la fédération et des championnats) au stade Léopold Sédar Senghor par la Fédération Sénégalaise de Tennis de Table (FSTT) où certaines tables n'étaient pas occupées par manque d'arbitres selon certains dirigeants du tennis de table, malgré un programme de compétitions chargé.

Le problème en est qu'on n'arrive pas à comprendre si c'est parce que la fédération ne forme pas assez d'arbitres ou pour d'autres raisons.

C'est ainsi que nous voudrions dans le cadre de ce mémoire étudier l'arbitrage, les problèmes et les perspectives de son développement dans la ville de Dakar.

L'objectif est de trouver les réponses appropriées aux problèmes identifiés afin d'apporter des changements nécessaires au développement de l'arbitrage.

L'arbitrage en général est le secteur faible dans la pratique des disciplines sportives, en particulier, au tennis de table ces problèmes se posent avec d'autant d'austérités que le désintéressement du public, nous amène à nous poser un certain nombre de questions que sont :

L'arbitrage du tennis de table ne semble t-il pas attirer le public ?

L'arbitrage du tennis de table est il confronté à des problèmes d'organisations ?

N'existe-t-il pas des solutions pour remédier aux difficultés de l'arbitrage ?

Notre étude s'articule autour de six(6) chapitres dont : le 1^{er} porte sur l'historique du tennis de table et sur l'arbitrage, le 2^e sur la revue de littérature, le 3^e sur les généralités de l'arbitrage, le 4^e sur la méthodologie, le 5^e sur l'analyse des données et enfin le 6^e portera sur la discussion de nos résultats tout en dégagant quelques perspectives avant de livrer notre conclusion et propositions.

Chapitre I : Historique

Chapitre I : Historique

I.1 : Etymologie du concept tennis de table

► Etymologie et usage

Le terme « ping-pong », bien que banni de la terminologie officielle, est resté très populaire et les joueurs sont toujours appelés des pongistes.

Plusieurs hypothèses sont énoncées au sujet de l'étymologie du terme ping-pong. Néanmoins, l'explication la plus probable de ce mot composé serait une onomatopée dérivée du son de la balle rebondissant alternativement de la raquette à la table, apparue en 1884 en Extrême-Orient. Le nom fut probablement inventé par **les frères hemley**. « Ping », bruit du choc de la balle contre la raquette c'est-à-dire le son de la balle frappée par la raquette, et « Pong », bruit du rebond sur la table, c'est-à-dire le son produit par la balle rebondissant hors des limites de la table. Le terme est devenu une marque déposée par **John Jacques de Croydon en 1891**.

Le « tennis de table », terme officiel de ce sport, est associé au tennis joué en miniature sur une table. À ses débuts, le terme tennis en salle était également utilisé.

I.2 : Historique du tennis de table

✚ Début en Angleterre

Le tennis de table trouve ses origines en l'Angleterre de la fin du XIX^e siècle. L'histoire la plus répandue sur la création du tennis de table est qu'au cours d'un diner, des notables de la société victorienne discutant de tennis ont voulu montrer quelques schémas de jeu sur la table. Ils se sont alors servis d'un bouchon de champagne en guise de balle, des boîtes de cigare pour les raquettes et des livres pour le filet.

Sa popularité croissante incite des fabricants de jeux à vendre des équipements. En 1890, l'Anglais David Foster introduit le premier jeu de tennis sur une table, suivi par Jacques Gossima en 1891. Les premiers championnats nationaux sont organisés en Hongrie en 1897. D'après d'autres sources, ce serait **l'Anglais John Jacques** qui en 1901 invente le Ping Pont, ce qui conduit son entreprise familiale à produire des équipements. Ce nouveau jeu est appelé à l'époque **gossima [5]**.

En 1901, James Gibb, un Anglais passionné par ce jeu, rapporte d'un voyage aux États-Unis une balle en celluloïd, plus légère que les balles en caoutchouc utilisées précédemment. En 1902, E.C. Gould, autre Britannique, introduit pour la première fois des raquettes recouvertes de caoutchouc et de picots caoutchoutés. Un magazine consacré au tennis de table paraît brièvement en 1902.

Avec la popularité grandissante du tennis de table, de nombreux tournois sont organisés. Les premiers matchs publics se disputent au Queen's Hall de Londres et un championnat du monde officiel a lieu en 1902, la même année que la création de l'English Table Tennis, la fédération britannique de tennis de table. La discipline connaît à ce moment une montée de sa popularité en Allemagne, les premiers Championnats d'Europe ont eu lieu en 1907. Mais les activités sportives passent au second plan durant la première guerre mondiale.

L'histoire de ce sport, est marquée aussi par une série d'évolutions techniques (nature des revêtements de raquettes, introduction puis interdiction d'usage de la colle rapide) qui ont conduit à des innovations dans le style de jeu (utilisation de la « prise porte plume » par les hongrois puis les asiatiques) et dans les tactiques employées au plus haut niveau comme l'apparition du top spin à la fin des années 1970. Le tennis de table moderne permet une grande variété de systèmes de jeu, avec les jeux d'attaque, de contre-initiative et les jeux de défense particulièrement spectaculaires.

Le nombre de pratiquants dans le monde est estimé à plus de 260 millions, et la Fédération internationale de tennis de table (ITTF) regroupe plus de 200 nations et 33 millions de licenciés qui se rencontrent à tous les niveaux de compétition, du tournoi de club jusqu'aux championnats du monde en passant par le Pro tour, un ensemble de tournois organisés par l'ITTF se déroulant sur tous les continents et qui concrétise une professionnalisation au plus haut niveau.

I.3 : Historique de l'arbitrage

Jusqu'en **1860**, soit presque 40 ans après l'invention du jeu de la balle ovale, l'arbitre ne faisait pas partie du "paysage". Les capitaines des deux équipes assuraient le respect des règles et le bon fonctionnement du match.

En fait, les deux capitaines décidaient du nombre de joueurs, de la durée de la partie et même des règles car, à l'époque, celles-ci variaient d'un club à l'autre. La nature étant

ce qu'elle est, le besoin se fit sentir de solliciter, sinon des personnes neutres, du moins un œil extérieur. On demande alors à deux volontaires de l'assistance de jouer ce rôle de "grand témoin". On les nomme les "umpires". On imagine sans difficulté les dérives qui intervinrent rapidement nous rappelant ce qui peut encore exister aujourd'hui lorsque la responsabilité de la touche est confiée à des joueurs de chaque équipe, l'un des délices dominicains de nos arbitres contemporains.

Un problème d'arbitrage, en **1884**, lors du match Ecosse - Angleterre, eut d'ailleurs deux conséquences majeures: la première concerne le jeu puisque les Ecossais portèrent réclamation pour un en-avant qu'ils avaient commis, non sifflé par les "arbitres" d'alors et qui fut à l'origine d'un essai anglais. Les "arbitres" en question n'avaient fait qu'appliquer une règle sacro-sainte d'aujourd'hui, celle de l'avantage; la seconde tient à la réflexion engagée par les responsables qui estimèrent que le type de réclamation sous-citée ne pouvait être "jugé" que par un organisme neutre, l'International Board allait ainsi voir le jour. Sous son impulsion, on considéra qu'un troisième "larron" s'imposait pour prendre l'ultime décision. L'arbitre était né avec l'année **1885**.

Lors des premières rencontres ainsi organisées, les équipes "combattantes" convoquaient un arbitre. Ces équipes n'étant constituées, bien sûr, que de gentlemen, l'arbitre ne signalait une faute que sur indication des "umpires" qui, eux-mêmes, ne se manifestaient qu'à la demande du capitaine de l'une ou l'autre équipe. En fait, l'arbitrage était toujours assuré par les équipes.

1888, l'arbitre se voit octroyé le droit de faire un rapport à la Rugby Union sur les querelles et incidents du match.

1889, « les umpires » sont transformés en simples juges de touche. L'arbitre obtient peu à peu la responsabilité de contrôle du match sous l'œil encore vigilant des capitaines des deux équipes.

1893, le rôle de l'arbitre, tel que nous le concevons aujourd'hui, est reconnu, seul décideur sur le terrain et aux décisions incontestables, sinon incontestées.

1894, l'International Board entérine cette décision et décrète intangible la règle de l'avantage. Le choix de l'arbitre fait, il fallait lui donner les moyens de se faire "entendre". En effet, à l'époque héroïque, l'arbitre signalait une faute en agitant un mouchoir tout en criant "faute!".

Le sifflet de l'arbitre Dès **1885**, il avait été décidé que l'arbitre utilisera un sifflet pour les matchs internationaux. Selon certaines sources, l'origine du sifflet serait plus "romantique" et daterait de **1884** date à partir de laquelle l'usage du sifflet fut de rigueur en Nouvelle-Zélande. Une première version indique qu'un jour de 1884, lors d'une rencontre quelque peu agitée (déjà!), l'arbitre désigné, ne pouvant pas se faire entendre, sortit de sa poche le sifflet de chasse qui ne le quittait jamais. A l'aide de ce nouvel outil et de son cri strident, il rappela les joueurs à l'ordre, tout étonnés de ce coup d'audace. Vérité ou légende?

Une autre version souligne que ce même arbitre, du nom "inimaginable" de Attack (!), aurait tout simplement un jour, réfléchissant au problème et bien calfeutré chez lui, mis la main à sa poche et au contact de son sifflet de chasse, trouvé la solution.

I.4 : Pénétration et évolution du tennis de table au Sénégal

► Un sport introduit par les coopérants français

Selon Kane [12], introduit au Sénégal en 1946, le tennis de table a fêté ses cinquante unième anniversaires en 1997. Depuis son introduction jusqu'en 1960, son instance d'organisation et de gestion était confiée à une amicale créée par les coopérants français. Durant cette période, la discipline a connu une enfance normale et difficile à la fois, si l'on en juge de par les péripéties de toutes sortes qu'elle a traversées. A l'époque, aucune structure n'était mise en place pour organiser les rencontres où les pratiquants ne venaient que pour le simple plaisir de jouer.

En 1954, l'on a enregistré la première tentative de structuration avec la décision des coopérants français de créer une amicale dont le rôle était d'organiser des championnats et des tournois à Dakar. Ceux-ci avaient débuté en 1955, et regroupaient 12 clubs parmi lesquels: la Jeanne d'Arc, le lycée Van Vollenhoven actuel lycée Lamine Gueye, la Shell, la Maison des Jeunes et de la Culture(M.J.C), le Centre Nautique de Dakar(CND) et la Base Aérienne de Ouakam (B.A.O) qui avait la meilleur équipe.

Parallèlement aux championnats interclubs dakarois, des tournois opposaient les clubs d'entreprise(s) avec une participation européenne très largement majoritaire.

Sur le plan des structures et des pratiquants locaux, la situation était à l'image de la discipline. Le Building Maginot, la Base Aérienne de Ouakam et le Camps Mangin recevaient l'ensemble des compétitions avant de céder progressivement la place à la Maison des Jeunes et de la Culture en 1957. A partir de ce moment, il y'a eut l'émergence

d'une élite nationale de tennis de table. Quant aux pratiquants, les européens étaient d'un niveau technique plus élevé avec des vedettes comme Poissard GNETO. Chez les sénégalais les joueurs les plus en vue étaient Henry Diop, Henry Gomis, Cheikh Diaw, Moussa Kanté Fall et Adrien Lopy. Seul ce dernier était allé jusqu'en demi finale aux épreuves individuelles. D'autres sénégalais comme Dasylya, François Diatta, M.K.Fall, les frères Sadio, Pape Malick et Sassy Ngom avaient émergé du groupe des pratiquants sénégalais.

C'est pendant cette période où le tennis de table commençait à consolider ses bases dans le monde sportif dakarois et à produire ses premiers champions. De cette sorte, il connut ce que l'on pouvait considérer comme étant sa première crise de croissance.

Les coopérants français commencèrent à manifester des signes de découragement. Ils se retirèrent de l'amicale qu'ils avaient eux-mêmes portée sur les fonts baptismaux dix ans plus tôt. Ils expliquèrent leur décision par le fait d'une mauvaise gestion des finances de cette amicale. Une situation d'impasse s'en est suivie jusqu'après l'indépendance, plus précisément en 1968, date de la création de la première Fédération Sénégalaise de Tennis de Table.

► **Une évolution jalonnée de crises entre 1968 et 1995**

Selon toujours Kane [12] nous entrons ici dans de ce que nous pouvons considérer comme étant la phase d'adolescence du tennis de table qui, après avoir été doté de sa première instance dirigeante à vécu une longue période jalonnée de difficulté d'ordre relationnel liées aux dysfonctionnements mainte fois répété de cette même instance. Celle-ci a certes été dominée par une forte activité aux niveaux continental et international, mais qu'elle a hélas connu une succession de crises internes qui ont souvent abouti à des renouvellements des structures administratives et techniques.

Elle a eu à organiser des compétitions nationales entre les différentes régions du pays et à l'occasion des semaines nationales de la jeunesse et de la culture. Au cours de ces compétitions la région du Cap-Vert faisait valoir la loi de ses vedettes et de son expérience. Celles-ci ne représentaient cependant qu'une part négligeable de ses activités principalement dominées par les rencontres internationales.

En effet, notre équipe nationale prenait souvent part aux différents tournois ou championnats organisés en Afrique dans le cadre des activités de la zone de développement sportif n°2 (zone II) ou dans celui des championnats et tournois d'Afrique quelquefois abrités par le Sénégal. Ses résultats étaient bons et mauvais en alternance. Les

autres compétitions auxquelles a pris part l'équipe de notre pays ont eu pour cadre des tournois internationaux dits des 2A (Afrique, Asie) ou des 3A (Afrique, Asie, Amérique) organisés à tour de rôle par chacun des deux ou trois continents intéressés.

Le tennis de table commença à souffrir véritablement de ses propres crises après les 6èmes championnats d'Afrique organisés à Dakar en 1980. De 1980 à 1982, la léthargie qu'à connue le FSTT justifia sa suspension et son remplacement par un Comité National Provisoire (CNP) créé par arrêté 008275 du 30 juillet 1982. Ce comité avait pour mission de gérer et de développer le tennis de table.

Ainsi le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports d'alors entendait lui donner un souffle nouveau par la redynamisation réelle de ses dirigeants.

Très tôt, le CNP a commencé à rencontrer de nombreux de blocages tant internes qu'externes. Ceci explique qu'après 1983, la discipline retrouve la léthargie qu'elle avait connue et qu'elle continue de connaître jusqu'à présent.

► **La situation actuelle du tennis de table au Sénégal**

Selon toujours la même source [12] depuis 1995 un nouveau Comité National Provisoire a été créé par le ministère de la jeunesse et des sports afin de sortir le tennis de table de sa longue léthargie, et promouvoir son développement sur toute l'étendue du territoire national. Toutefois, le nouveau CNP qui dirige la Fédération Sénégalaise de Tennis de Table se heurte à une situation assez précaire pour exécuter la mission qui lui est confiée [8]. Ainsi par exemple la Fédération doit aujourd'hui faire face à un bilan financier déficitaire. Ses arriérés de cotisation et ses dettes s'élèvent à 318.000 F CFA.

Au même moment, le CNP recherche sans grand succès à couvrir son budget annuel estimé à 568.000 F CFA [7]. Par ailleurs la poursuite du programme d'installation des structures locales au niveau régional est mal assurée faute de moyen matériel et de personnel technique qualifiée. A cela s'ajoutent d'autres obstacles importants qui freinent la relance du tennis de table.

Cependant des efforts ont été consentis pour cette relance. Leur objectif était de régler quelques problèmes d'adresse, d'organisation technique, d'administration et d'information relatifs au tennis de table. C'est dans cette perspective qu'a été créé le bulletin semestriel d'information et de documentation sur la structure fédérale.

En ce qui concerne les manifestations sportives, celles-ci sont organisées sous forme de championnat national, de tournoi divers, tournoi inter-clubs et des compétitions à

l'UASSU. Dès lors, les objectifs de relance de la discipline tels que définis dans l'arrêté n°011380 du 18 décembre 1995 portant sur la création du CNP n'avaient pas été atteints. Au total cette situation demeure réelle aujourd'hui dans notre pays où plusieurs autres disciplines ont déjà pris beaucoup d'importance au niveau de toutes les générations de la population sénégalais. C'est dire que le chemin qui reste à parcourir pour obtenir les résultats escomptés est encore très long.

Toutefois les mesures à prendre et doivent conduire à ces résultats exigent une collaboration au sein de l'ensemble des acteurs et partenaires de la spécialité.

Par ailleurs, compte tenu de la faible popularité de la discipline notamment dans les milieux de jeunes, tout programme de relance devrait mettre l'accent sur les moyens à utiliser pour vulgariser le règlement et les aspects techniques du sport en question.

Chapitre II : Revue de littérature

Chapitre II : Revue de littérature

II.1 : Définition des concepts.

II.1.1 : Tennis de table

Le **tennis de table** (ou « ping-pong » dans le langage courant) est un sport de raquette opposant deux ou quatre joueurs autour d'une table. Le tennis de table est une activité de loisir et aussi un sport olympique depuis 1988. Il existe plusieurs dénominations de ce sport à travers le monde : *Ping pang Qiu* en Chine et à Taïwan, ou *takkyu* au Japon. En revanche le mot *ping-pong* provient de la marque commerciale sous laquelle le jeu est produit aux États-Unis au début du XX^e siècle. Ce terme est plutôt utilisé pour désigner le jeu de loisirs, alors que le terme de tennis de table est plutôt utilisé pour désigner la pratique sportive compétitive ; malgré tout, un pratiquant de ce sport, y compris en compétition, s'appelle toujours un « pongiste [2]. Aujourd'hui le tennis de table est un sport populaire, ainsi environ 17% des familles françaises possèdent une table de ping-pong chez eux. De plus, la fédération française de tennis de table compte environ 180 000 licenciés, contre 10 000 en 1944. Rarement médiatisé , et pourtant , en septembre 2000 (après les JO de Sydney), l'ITTF a modifié certaines règles pour rendre le tennis de table plus attrayant, en particulier pour le passage à la télévision : tout d'abord les balles de 38 mm ont été remplacées par des balles de 40 mm, afin de ralentir le jeu et le rendre plus spectaculaire ; mais dans le même temps les joueurs se sont adaptés, et les revêtements de plus en plus performants ont rendu le jeu encore plus rapide et difficile à suivre à la télévision. Deuxièmement, l'ITTF a institué les manches de 11 points au lieu de 21 points pour augmenter l'intensité du jeu. L'ITTF a aussi modifié la règle du service pour empêcher le serveur de masquer la balle pendant le service, afin de privilégier les échanges longs par rapport aux services gagnants. En 2008, l'ITTF a modifié la liste des revêtements autorisés (en particulier pour limiter les revêtements de type "picots longs") et a interdit la colle avec solvants.

II.1.2 Arbitrage

L'arbitrage avec la médiation constituent une alternative au procès soumis aux juridictions de l'Etat par la désignation de personnes que les parties chargent de juger leur différend. Aux Etats Unis les autorités fédérales ont mis sur pied un programme dit « Alternative Dispute Resolution » pour développer notamment l'arbitrage afin d'éviter l'encombrement des tribunaux. L'arbitrage dans les procès privés s'est développé

notamment au Canada, en Angleterre, en particulier pour résoudre les différents commerciaux. Dans ces pays, les litiges civils ne sont pas exclus du domaine de l'arbitrage. [4]

II.1.3 Compétition

La compétition est un facteur de formation et d'émulation (recherche d'épanouissement de performance et de la confrontation).

L'objectif du sport de compétition par l'article 19 de la charte du sport est de permettre à tout pratiquant, qui le souhaite, d'exploiter individuellement ou en équipe ses qualités et morales dans le sens de la recherche de performance les plus élevées possibles. [3]

II.1.4 Violence

« comme agressivité, la violence est aux principes des actions humaines individuelles ou collectives. [17]

Au tennis de table cette violence n'est pas notée. Cette une discipline qui favorise plus l'esprit sportif.

II.1.5 Esprit sportif

Certains sportifs se voient quelque fois décerner un prix : celui de l'esprit sportif. Que peut signifier cette distinction ?

L'esprit sportif est celui qui caractérise le vrai sportif. Il constituerait la valeur même du sport originel non pervertit par l'argent et la politique ; celui de l'Olympisme !!! Il permettrait de lutter contre les phénomènes de violence et de tricherie qui ont fait irruption dans le domaine du sport. Mais si on fait souvent référence à cet esprit sportif, on lui donne rarement un contenu spécifique. Il est associé au **fair-play** (respect des règles du jeu) mais sans d'autres précisions. L'esprit sportif est un concept complexe, constitués de valeurs qui orientent et donne un sens aux attitudes et aux conduites sportives.

✚ Définition du fair-play selon le code de l'éthique sportive du conseil de l'Europe

⋮

« Le fair-play » signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. Le fair-play est défini comme une

façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept recouvre des questions relatives à l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de la violence (à la fois physique et verbale), sur harcèlement et de l'abus sexuels d'enfants, de jeunes et de femmes, l'exploitation, de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption.

Le fair-play est un concept positif. Le sport est une activité socio- culturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les nations, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également considéré comme une activité qui, si elle exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités; le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport, avec sa vaste gamme de clubs et de volontaires, offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société. En outre, l'engagement responsable dans certaines activités peut contribuer à développer la sensibilité à l'égard de l'environnement ». [13]

II.1.6 Motivation

Au sens large, « la motivation peut désigner l'état général d'excitation du sujet vis-à-vis d'une certaine action » [16].

En sport, motiver c'est amener quelqu'un à aimer une discipline et à y trouver d'intérêt. Cette motivation peut être intrinsèque ou extrinsèque.

Chapitre III : Généralité sur l'arbitrage

Chapitre III : Généralité sur l'arbitrage

En général l'arbitre est une personne qui a subi une formation et obtenu un diplôme d'arbitrage certifié par l'institution. Il est chargé de faire appliquer le règlement mais aussi de proclamer les résultats et de rédiger un compte-rendu qui sera soumis à une commission souvent dénommé CQRP. [1].

III.1 L'arbitre et ses attributions

L'arbitre personne choisie d'un commun accord par les parties intéressées pour régler le différent qui les oppose. Qui veille à la régularité d'une compétition. (Dictionnaire de la langue française)

En sport « l'arbitre est la fonction de régulation des différents acteurs en présence. L'arbitre est chargé de veiller au respect des règlements ; de la conduite du match ; en véritable directeur de jeu, il sanctionne les infractions, proclame les résultats et rédige le compte- rendu » [15]

➤ L'arbitre de tennis de table

▶ Rôle

L'arbitre de tennis de table a pour rôle de faire respecter les règlements lors de rencontres individuelles ou par équipes de tennis de table. Il existe plusieurs niveaux d'arbitrage dans ce sport, qui vont de l'arbitre de club, arbitre régional, arbitre adjoint, arbitre national, arbitre international, arbitre international Blue Badge et enfin juge arbitre.

▶ Niveau d'arbitrage

- Arbitre de club

L'arbitre de club est le premier échelon, considéré comme une initiation aux principes de base (déroulement d'une partie, comptage des points, avertissements, temps morts, etc.) L'arbitre d'une partie est chargé de vérifier la conformité de l'équipement des compétiteurs, de déterminer le premier serveur, d'annoncer le score (il donne le score du serveur en premier), de tenir à jour le marqueur de score, et de remplir la fiche de partie.

-Arbitre régional

L'arbitre régional est un grade nécessitant une formation spécifique, et sanctionné par un examen. Il consiste à savoir gérer une partie entre deux joueurs ou deux paires de joueurs en double, depuis la vérification de l'aire de jeu, de la table et du filet (avec une pige), de la conformité des raquettes des joueurs. Il effectue le tirage au sort pour le choix du premier serveur, et doit déterminer en particulier si le service est conforme ou non, balle à remettre si la balle touche le filet, attribuer le point et d'assurer la continuité du jeu, et prendre les mesures qui s'imposent en cas de comportement répréhensible d'un des joueurs ou de son conseiller.

- Arbitre adjoint

Dans certaines compétitions, et à partir d'un certain niveau (rencontres de Pro-A et Pro-B, rencontres internationales en particulier), l'arbitre peut être assisté d'un adjoint qui est chargé du décompte des points, de juger des balles litigieuses de son côté de la table, et d'effectuer le décompte des échanges dans le cas de la mise en place de la règle d'accélération.

- Arbitre national

L'arbitre de niveau national peut arbitrer à tous les niveaux, et participe à l'information et la promotion de l'arbitrage. Il peut être chargé de la supervision des arbitres régionaux en particulier.

- L'arbitre international

Le grade d'arbitre international permet d'exercer l'arbitrage dans le cadre de compétitions internationales telles que les pro-tours et championnats continentaux. Il y a environ 4000 arbitres internationaux dans le monde

- L'arbitre international Blue Badge

Le grade d'arbitre international Blue Badge est le grade le plus élevé dans la hiérarchie des arbitres, et permet d'exercer l'arbitrage dans le cadre des phases finales de compétitions telles que les Championnats du monde de tennis de table ou les Jeux olympiques. Il y a environ 230 arbitres internationaux Blue badge dans le monde.

► **LES DIFFERENTS TYPES D'ARBITRES ET LEURS TACHES**

L'arbitrage est nécessaire pour permettre aux compétitions de se dérouler dans de bonnes conditions. Il nécessite une bonne connaissance du règlement, une certaine connaissance de la psychologie des joueurs en situation de stress en particulier.

► **LES OFFICIELS DE LA PARTIE**

Chaque partie doit être dirigée par :

- un arbitre : assis (debout pendant les doubles) face à la table dans le prolongement du filet.
- et un arbitre-adjoint : assis face à l'arbitre, de l'autre côté de la table.

► **LES AUXILIAIRES DE LA PARTIE**

✚ **Marqueurs de coins**

Ils sont assis en dehors de l'aire de jeu.

Ils suivent les annonces du marqueur officiel. Leur rôle se borne à la répétition de l'affichage pour l'ensemble du public.

Ils n'ont pas le droit d'intervenir, ni de donner leur avis sur une décision des arbitres.

✚ **Les tâches de l'arbitre**

► **L'ARBITRE** (principal) a pour missions :

- de vérifier la conformité des équipements, et de signaler les manquements au Juge-Arbitre (JA)
- d'effectuer le tirage au sort,
- de surveiller l'ordre du service, réception, camp, et de corriger les erreurs,
- de décider l'attribution d'un point ou de balle à remettre,
- d'annoncer la marque,

- d'assurer la continuité du jeu,
- de prendre les mesures qui s'imposent en cas d'infraction ou de mauvais Comportement,
- de déterminer par tirage au sort le changement de chemisette si les adversaires (Individuels ou équipes) portent la même et ne sont pas d'accord sur le choix.

Sa décision est définitive sur toute question de fait dépendant de sa juridiction.

► **L'ARBITRE-ADJOINT**

- Il décide si la balle touche ou non l'arête du côté de la table le plus proche de lui
- Il informe l'arbitre des infractions qu'il constate (conseils et de comportements)
- Il assure le décompte des renvois lors de la règle d'accélération
(Ce rôle peut être assuré par un officiel distinct)

► **L'ARBITRE ET L'ARBITRE-ADJOINT**

Ils peuvent l'un et l'autre décider :

- si un service n'est pas réglementaire
- si le filet est touché lors du service
- s'il y a obstruction
- que les conditions de jeu sont perturbées
- chronométrer les durées réglementaires

Les décisions de l'arbitre-adjoint sur ces points ne peuvent pas être déjugées par l'arbitre.

► **LE JUGE-ARBITRE**

Bien qu'il ne soit pas directement un « officiel de la partie » il nous semble important ici de mentionner le juge-Arbitre auquel il sera régulièrement fait référence par la suite.

Les arbitres sont désignés par le Juge-Arbitre qui :

- donne ses consignes particulières avant la compétition (réunion des arbitres)
- est le référent pour toute décision : interprétation des règles et règlements, mesures disciplinaire

► **MATERIEL DE L'ARBITRE**

- Une pige de filet.
- Un jeton bicolore.
- Un chronomètre (voire deux si possible)
- Un crayon.
- Des cartons (deux blancs, deux jaunes et un rouge).
- Une paire de ciseaux (facultatifs)
- Un chiffon.
- Sa carte d'arbitre validée pour la saison en cours
- La liste des revêtements autorisés pour la période en cours (liste pour 6 mois)

► **ENTREE DE L'ARBITRE DANS L'AIRE DE JEU**

Avant son entrée dans l'aire de jeu, l'arbitre reçoit du juge-arbitre la fiche de la partie qu'il doit arbitrer ainsi que les balles de la partie.

Dès son entrée dans l'aire de jeu, l'arbitre en vérifie les conditions matérielles. Il rapporte au Juge-Arbitre, seul habilité à prendre les décisions, les problèmes Initiaux, ainsi que ceux qui surviennent en cours de partie.

L'arbitre doit vérifier avant chaque partie :

- le filet (hauteur, alignement, tension)
- le bon alignement des séparations,
- le marqueur qui doit être à « blanc » (aussi bien les points que les manches) :



Il est en possession de son matériel.

► **ENTREE DES JOUEURS DANS L'AIRE DE JEU**

Dès l'arrivée des joueurs dans l'aire de jeu, l'arbitre doit :

- Afficher les « 0-0 » manches sur le marqueur,



- Vérifier le n° de dossards et l'identité des joueurs
- Vérifier la tenue des joueurs

III.2 LA PERIODE D'ADAPTATION

Toutes les vérifications étant faites, et tout étant en conformité, l'arbitre remet aux joueurs la balle de la partie et (ou l'arbitre adjoint) déclenche son chronomètre pour le début de la période d'adaptation.

La Période d'adaptation est la période pendant laquelle les joueurs peuvent se familiariser avec les conditions matérielles de jeu.

Il ne faut pas confondre la période d'adaptation et l'échauffement.

Pendant la période d'adaptation, les joueurs jouent avec la balle de la partie (prise au hasard parmi celles qui ont été choisies avant l'arrivée dans l'aire de jeu.)

Les joueurs ne peuvent pas recevoir de conseils dès que la période d'adaptation est commencée (que celle-ci dure deux minutes ou moins).

La durée maximale de la période d'adaptation est de 2 minutes. Le Juge Arbitre est seul autorisé à modifier la durée de la période d'adaptation.

NB :

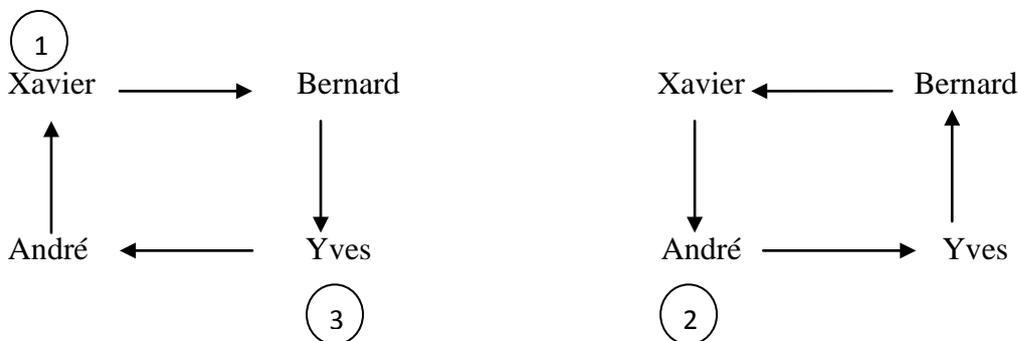
Le respect de la durée maximale de la période d'adaptation est très important pour la tenue de l'horaire général de la compétition par le Juge Arbitre.

Pendant la période d'adaptation l'arbitre doit noter sur la fiche de partie l'ordre des services:

Pour une partie de simple il lui suffit d'indiquer sur la feuille de partie le nom du premier serveur et de quel côté s'effectue le 1er service de la partie. Comme les joueurs changent de côté à chaque manche, le 1er service d'une manche se fera toujours du même côté.

En revanche pour une partie de double, il faut noter en plus qui est le 1er receveur.

Pour cela rien n'empêche l'arbitre d'utiliser le dos de la fiche de partie et de faire un schéma comme suit :

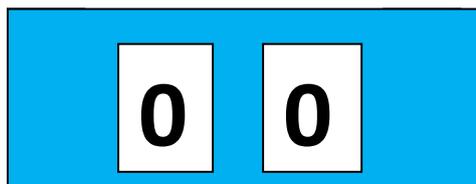


III.3 LE DEBUT ET LA FIN DE LA PARTIE

Lorsque les 2 minutes de la période d'adaptation sont terminées, l'arbitre dit «stop» et la partie débute.

L'arbitre désigne le serveur de la main et annonce alors d'abord la manche, le nom du serveur suivi de la marque initiale (0-0). Cela donne par exemple : 1ère manche – DUPONT – « 0 - 0 ».

En même temps que l'arbitre fait son annonce, il (ou l'adjoint) met les 0-0 points sur le marqueur ainsi :



Aussitôt son annonce terminée l'arbitre (ou l'arbitre adjoint) met son chronomètre en marche.

► LE CHRONOMETRAGE DE LA PARTIE

III.6.2.1 Rôle

- contrôler la durée de la période d'adaptation.
 - contrôler la durée des manches (comprend celle pendant laquelle la balle est en jeu et celles nécessaires aux remises en jeu à la fin des échanges) :10mn.
 - contrôler la durée des repos autorisés entre les manches.
- L'arbitre (ou l'arbitre adjoint) fait démarrer le chronomètre dès que la balle est en jeu pour la première fois au début d'une manche et l'arrête pour les interruptions de jeu suivantes :
- Un joueur perd volontairement du temps pour ramasser la balle.
 - La balle sort des limites de l'espace de jeu (depuis le moment où elle cesse d'être en jeu dans l'espace voisin jusqu'à son retour dans les limites de l'aire de jeu).
 - Le changement de camp dans la dernière manche.
 - Les arrêts pour s'éponger, réajuster ses vêtements ou ses chaussures, essuyer ses lunettes, etc.
 - Le temps mort demandé par un joueur, une paire ou un entraîneur. (Dans ce cas, il ne faut pas oublier de chronométrer le temps mort)
 - Le remplacement d'un équipement abîmé.
 - La balle est cassée.
 - Une panne d'éclairage.
 - La chute ou la blessure d'un joueur.

- L'indisposition soudaine d'un joueur.
- Une balle ou une personne pénètre dans l'aire de jeu.
- Un avertissement (carton jaune) ou sanction (cartons jaune + rouge) à un joueur.

NB : L'arbitre doit pouvoir indiquer aux joueurs qui le demandent le temps écoulé depuis le début de la manche.

III.4 LE SERVICE

► DEFINITION :

C'est le geste qui permet, au début d'un échange, de mettre la balle en jeu.

Le joueur qui exécute le service s'appelle SERVEUR.

Le joueur qui reçoit le service s'appelle RELANCEUR.

► REALISATION :

La balle doit être :

- librement posée sur la paume de la main libre immobile et ouverte ;
- en arrière de la ligne de fond ;
- au dessus du niveau de la table.
- Pendant toute la durée de l'exécution du service, elle ne peut être cachée du RELANCEUR par aucune partie du corps du SERVEUR ou de son partenaire de double ou par quoi que ce soit qu'ils portent ou qu'ils tiennent.
- Dès que la balle a été lancée, le bras libre du SERVEUR doit être retiré de la zone située entre la balle et le filet.

La balle doit être projetée verticalement vers le haut, d'au moins 16 cm, sans lui communiquer d'effet.

Lorsque la balle redescend, elle doit être frappée avec la raquette de telle sorte qu'elle touche le camp du SERVEUR, qu'elle passe au-dessus du filet (ou qu'elle le contourne) et qu'elle touche le camp du RELANCEUR.

► BALLE A REMETTRE AU SERVICE :

- La balle touche le camp du SERVEUR, le filet ou son support et retombe bonne.
- La balle touche le camp du SERVEUR, le filet ou son support et le RELANCEUR (ou son partenaire) lui fait obstruction.
- Le service est effectué avant que le RELANCEUR ne soit prêt (il ne doit pas essayer de frapper la balle).

- Le service est interrompu par l'arbitre qui a un doute sur sa régularité (la 1^{ère} fois au cours d'une partie).
- Le SERVEUR ou le RELANCEUR a été gêné par un incident hors de son contrôle (voir chapitre "LA BALLE A REMETTRE").
- Si une erreur a été commise dans l'ordre des services, l'arbitre doit interrompre le jeu, donner balle à remettre, et continuer la manche dans l'ordre des services. Les points marqués avant la découverte de l'erreur restent acquis.
- Si le RELANCEUR est en fauteuil et que la balle s'immobilise dans le camp du relanceur ou retourne vers le filet, ou (en simple), sort par 1 ligne latérale.

► **REGLES D'EXECUTION**

La balle doit être frappée derrière la ligne de fond du serveur (ou son prolongement imaginaire). Le serveur change tous les 2 points. En double c'est le relanceur qui devient serveur sur le partenaire du serveur précédent. Lorsque la marque atteint 10-10, le serveur change à chaque point. Le serveur doit servir de telle façon que l'arbitre ou son adjoint puissent juger la régularité du service.

► **LE SERVICE EN DOUBLE**

- La ligne centrale délimite deux demi-camps.
- La ligne centrale fait partie du demi-camp droit du SERVEUR et du demi-camp droit du RELANCEUR.
- La balle doit toucher le demi-camp droit du SERVEUR, passer le filet et toucher le demi-camp droit du RELANCEUR.
- Si la balle touche le demi-camp droit du serveur, passe le filet et touche le demi-camp gauche du RELANCEUR, le point est perdu pour le SERVEUR.

REMARQUE

Dans la manche décisive, lorsqu'une paire a marqué 5 points, l'arbitre fait changer les joueurs de côté et inverse l'ordre des relanceurs.

► **LA BALLE EN JEU**

La balle est considérée en jeu à partir du dernier moment où elle repose immobile sur la paume de la main (juste avant d'être projetée), jusqu'à ce que :

- Elle touche chaque camp alternativement sans avoir été frappée dans l'intervalle (sauf au service).

- Elle touche deux fois consécutivement le même camp.
- Elle soit frappée avec une face interdite de la raquette.
- Elle touche un joueur (ou ce qu'il porte), excepté la raquette ou la main de la raquette.
- Elle touche un objet autre que le filet ou ses supports.
- Un joueur la frappe plus d'une fois consécutivement.
- L'échange soit déclaré à remettre par l'arbitre.
- L'échange ait fait l'objet d'un point.

III.5 LE POINT

► DEFINITION

Un point est un échange dont le résultat est compté.

► POINT GAGNE PAR UN JOUEUR

Si son adversaire :

- En tant que serveur, n'effectue pas un service régulier.
- En tant que relanceur, n'effectue pas un renvoi régulier.
- Frappe la balle avec une face de raquette non autorisée.
- Fait obstruction à la balle
- Déplace la surface de jeu.
- S'appuie sur la surface de jeu avec sa main libre.
- Le gêne.
- Frappe la balle 2 fois consécutivement.
- Laisse la balle rebondir 2 fois dans un camp.
- Touche le filet ou son support pendant que la balle est en jeu.
- Est sanctionné par un carton jaune associé à un carton rouge (1point).
- Est sanctionné par un nouveau carton jaune associé à un carton rouge (2points).
- En double, frappe la balle en dehors de l'ordre de jeu.
- En double composé de 2 joueurs en fauteuil, si une partie du fauteuil d'un joueur dépasse l'extension imaginaire de la ligne centrale de la table : pas d'ordre de jeu dans ce cas, chaque joueur pouvant effectuer un renvoi (sauf au service où le serveur et le relanceur sont identifiés).
- Durant la règle d'accélération (Voir le chapitre concerné)
Annonce des points par l'arbitre

Dès qu'un point vient d'être marqué, l'arbitre annonce la marque. Il annonce en premier le nombre de points marqués par le joueur qui doit servir lors de l'échange suivant, suivi par le nombre de points du joueur adverse.

Quand les joueurs ont le même nombre de points il indique par exemple « 4-4 » et non pas « égalité » ou encore « 4 égalité »

En même temps qu'il fait son annonce il change les points sur le marqueur.

A chaque changement de service il annonce la marque et indique avec le bras le nouveau serveur.

Par exemple : 6-4 (bras tendu vers le joueur DURAND)

► **FIN D'UNE MANCHE**

Dès qu'un joueur a marqué 11 points (avec au moins 2 points d'écart avec son adversaire) il a remporté la manche.

Dès la fin du dernier échange de la manche, l'arbitre arrête son chronomètre, le remet à 0 et le relance aussitôt pour chronométrer le temps de repos entre les manches (1 min).

Il annonce alors le nom du joueur gagnant et ensuite le nombre de points marqués par celui-ci suivi du nombre de points du perdant.

Par exemple : DURAND, gagne la 1ère manche 11 – 8

L'arbitre récupère la balle de la partie. Il veille à ce que les joueurs laissent leur raquette sur la table.

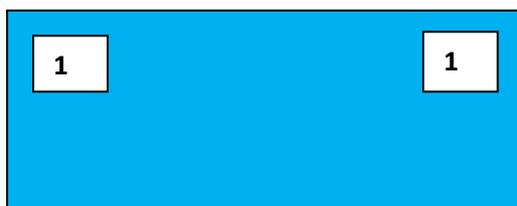
Durant « l'inter-manche », l'arbitre note le score sur la fiche de partie, et laisse le score tel qu'il était à la fin de la manche. Ainsi les spectateurs peuvent savoir où en est la partie à n'importe quel moment.

Exemple de marqueur entre deux manches :

Ce marqueur indique que la deuxième manche s'est terminée sur le score de 4-11 en faveur du perdant de la 1ère manche.

1	0
4	11

Dès qu'un des deux joueurs revient à la table, ou à la fin de la minute, l'arbitre remet en « blanc » l'emplacement des points et met les points des manches.



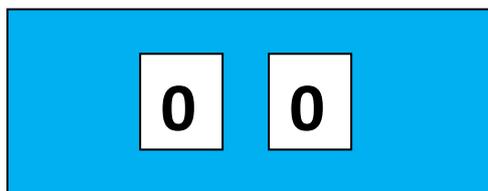
Si à la fin de la minute un ou des joueurs sont toujours dans leur coin, l'arbitre annonce « reprise » : les joueurs devant revenir à la table pour débiter la manche suivante.

Pour les doubles l'arbitre demande aux joueurs de la paire qui doit servir le nom du serveur. Il l'indique ensuite à la paire qui doit relancer, et vérifie que le relanceur s'est mis en place en conformité avec l'ordre de jeu déterminé après le choix initial.

Lorsque les deux joueurs sont prêts à commencer la manche suivante, ou que la minute réglementaire est terminée, l'arbitre désigne le serveur de la main et annonce alors : N° de la manche, nom du serveur, 0-0. En même temps il met les 0-0 points.

Exemple d'annonce :

3ème manche, DURAND, 0-0



Attention dans la dernière manche possible d'une partie, l'arbitre annoncera: dernière manche, DURAND, 0-0

III.6 LA REGLE D'ACCELERATION

► OBJECTIF

Limiter la durée d'une partie par l'utilisation d'une procédure particulière.

► MISE EN APPLICATION

- Si la manche n'est pas terminée après 10 minutes de jeu effectif, à moins que les joueurs n'aient marqué chacun 9 points.
- A la demande des 2 joueurs, à n'importe quel moment de la partie à moins qu'ils n'aient marqué chacun au moins 9 points.
- Si elle est appliquée, les manches suivantes de la partie devront se dérouler avec la même procédure.
- Si les joueurs demandent à commencer la manche en appliquant la règle d'accélération, l'arbitre doit accepter leur demande.

➤ **PROCEDURE**

Service

Changement de serveur après chaque point marqué.

Comptage des renvois

Le compteur de renvois annonce à voix haute (mais sans crier) les renvois du RELANCEUR de 1 à 13 aussitôt que la balle est frappée par celui-ci.

Annonce de 13

- L'arbitre :
- Juge la validité du renvoi ;
- Dit " HALTE " pour arrêter l'échange ;
- Si le 13ème renvoi est bon, il donne le point au RELANCEUR ;

- Si le 13ème renvoi n'est pas bon, il donne le point au SERVEUR

III.7 LES ARRETS DE JEU

L'arbitre doit assurer la continuité du jeu pendant toute la partie.
Il ne doit pas hésiter à rappeler les joueurs à la table lorsqu'ils prennent leur temps entre deux échanges par exemple.

➤ **LES ARRETS REGLEMENTAIRES**

- Tous les 6 points (même après 10-10 ou dans la règle d'accélération) ainsi que lors du changement de côté dans la dernière manche possible, pour s'éponger, essuyer ses lunettes, etc.
- 1 minute entre chacune des manches d'une partie.
- Durant la partie, chaque joueur ou paire peut bénéficier d'un temps mort d'une durée maximale d'1 minute. Le temps mort ne peut être demandé qu'entre deux échanges.
(Le temps mort peut être demandé soit par le joueur ou la paire, soit par le conseiller désigné avant le début de la partie.)

➤ **SUSPENSION DE JEU**

- 10 minutes maximum en cas de blessure (accordées par le juge Arbitre)
- Saignement : toute trace de sang devra être effacée avant la reprise du jeu.
- Balle cassée (brève période d'adaptation avec la nouvelle balle)

NB : Pendant une suspension de jeu, seul le Juge Arbitre peut autoriser les joueurs à quitter l'espace de jeu.

Pendant les arrêts entre les manches et les temps morts, les joueurs doivent se trouver dans l'aire de jeu ou à moins de 3 mètres, en restant sous la surveillance de l'arbitre.

➤ **CONSEILS AUX JOUEURS**

- Autorisés avant le début de période d'adaptation et pendant les arrêts réglementaires ou autorisés, tels qu'entre les manches et pendant les temps morts (pas de conseils pendant l'arrêt pour s'éponger tous les 6 points).

- Interdits à tout autre moment.

L'arbitre doit donner un carton jaune au conseiller qui intervient en dehors des arrêts réglementaires.

Si le conseiller persiste, l'arbitre doit lui donner un carton rouge et le prier de quitter les abords de l'espace de jeu. Il informe le Juge Arbitre de sa décision.

En championnat par équipes

C'est l'ensemble du « banc » qui prend le carton jaune, ensuite seul le fautif, qu'il ait commis ou non la première infraction, est prié de quitter les abords de l'aire de jeu pour le restant de la rencontre. (Si le fautif exclu est un joueur, il sera autorisé à revenir à la table pour les parties le concernant)

➤ **LE COMPORTEMENT DES JOUEURS**

Les joueurs doivent avoir un comportement correct vis à vis des adversaires, des officiels et du public.

SANCTIONS

1re INFRACTION :

- Avertissement de l'arbitre : CARTON JAUNE.

L'arbitre doit signaler au fautif qu'il aura 1 point de pénalité en cas de récidive.

2ème INFRACTION :

- Interruption de jeu : CARTON JAUNE + CARTON ROUGE

L'arbitre donne 1 point à l'adversaire et avisera le Juge Arbitre de sa décision le plus tôt possible sans interrompre le jeu.

3ème INFRACTION :

- Interruption de jeu : CARTON JAUNE + CARTON ROUGE

L'arbitre donne 2 points à l'adversaire et avisera le Juge Arbitre de sa décision le plus tôt possible sans interrompre le jeu.

Pour signifier une sanction à un joueur, l'arbitre brandit le (ou les) carton(s) en direction du joueur sanctionné.

➤ **INTERVENTION DU JUGE ARBITRE**

4ème INFRACTION :

- Interruption de la partie : CARTON ROUGE DU JA

Le Juge Arbitre donne partie perdue par pénalité.

On ajoute au score de l'adversaire le nombre de points et de manches manquants pour le gain de la partie.

Le Juge Arbitre peut exclure de la compétition le joueur fautif.

Le juge arbitre doit faire un rapport à la commission sportive de l'échelon considéré. En outre, le juge arbitre est en droit, selon la gravité de la faute, de faire convoquer le joueur devant la commission de discipline de l'échelon considéré.

➤ **SUIVI DES SANCTIONS**

L'arbitre inscrit sur la fiche de partie la sanction et le motif, dès l'attribution d'un carton. A la fin de la partie, il en avisera le Juge Arbitre.

- En compétition individuelle, le joueur signe la fiche de partie, attestant sa connaissance des faits.
- En Championnat par équipes, la sanction est portée au dos de la feuille de rencontre ; le capitaine de l'équipe signe pour attester sa connaissance des faits.

III. 8 FIN DE LA PARTIE

A la fin de la partie l'arbitre annonce le résultat final :

Exemple : DUPONT gagne 4-2

Il note alors le score final sur la fiche de partie et la signe. Si durant la partie un des joueurs (ou les deux) a reçu un carton, le joueur sanctionné doit également signer la fiche de partie.

L'arbitre récupère alors la balle de la partie.

Il attend ensuite que les joueurs quittent l'aire de jeu, en restant à côté de son marqueur.

Il vérifie que son aire de jeu est correcte, les séparations en place, le filet aligné, les panières vides et correctement placées.

Il remet alors le marqueur à « blanc » et peut donc quitter lui aussi l'aire de jeu.

Il va alors remettre sa fiche de partie à la table du Juge Arbitre.

III. 9 PRESENTATION DU TENNIS DE TABLE SENEGALAIS

➤ LE COMITE DIRECTEUR

L'actuel bureau est composé :

- Un président
- Un vice président et son adjoint
- Un secrétaire Général et son adjoint
- Un trésorier général et son adjoint

Plus des commissions spécialisées :

- technique
- statuts, règlements et arbitrage
- sportive
- sponsoring et recherche de moyens
- organisation et matériel
- communication et information
- conseiller technique
- commissaires aux comptes

La fédération sénégalaise de tennis de table devenu comité national provisoire par arrêté ministériel daté du 25-04-2001 est géré par le ministère des sports. C'est le ministre qui décide de l'organisation des assemblées générales. Le CNP est tenu chaque année, de convoquer une assemblée d'information.

III.10 Les infrastructures de fonctionnements

Léopold Sédar Senghor, Ouakam, Demba Diop

➤ Barème des points

Victoire 2 points

Défaite 1 point

Match non terminé ou forfait 0 point

Pénalités cartons

III.11 Nombre de clubs et d'équipes

Jaon : séniors garçons, juniors garçons, petite catégorie garçon

Ouakam : séniors garçons, juniors garçons et filles, petite catégorie : garçons et filles

Espoir de Dakar : petite catégorie : garçons et filles

Médina tennis club : séniors garçons et juniors garçons

C.I.D : petite catégorie garçons et filles

Keur Aram : petite catégorie garçons et filles

Maram Taye tennis de table team : petite catégorie garçons et filles

Gorée : séniors garçon, juniors garçons, séniors filles et juniors filles

III.12 NOMBRE D'ARBITRES FORMES

35 arbitres formés en 2003 pour grade national dont 02 restants et 09 arbitres formés en 2011 pour grade régional dont 05 restants. Ce qui fait que 07 sont actifs aujourd'hui.

Nombre de licencié

Chez les joueurs : 118 dont

Jaon 14 joueurs :

08 séniors et juniors garçons

06 petites catégories garçons

Ouakam 54 joueurs :

28 séniors et juniors garçons

04 séniors et juniors filles

12 petites catégories garçons

10 petites catégories filles

Espoirs de Dakar 07 joueurs :

02 séniors et juniors garçons

03 petites catégories garçons

02 petites catégories filles

Médina tennis club 15 joueurs :

15 séniors et juniors garçons

C.I.D 05 joueurs :

03 petites catégories garçons

02 petites filles

Keur Aram 06 joueurs :

04 petites catégories garçons

02 petites catégories filles

Maram Taye tennis de table team 06 joueurs :

04 petites catégories garçons

02 petites catégories filles

Gorée 11 joueurs :

06 séniors et juniors garçons

05 séniors et juniors filles

Chez les arbitres : pas d'arbitre licencié

➤ **Types de compétition**

Championnats, régionales, nationale, types open ou tournois

III.13 Nombre de grade d'arbitres 07

Elèves arbitres : néant

Arbitres de clubs : néant

Arbitres régional : 05

Arbitre national : 02

Arbitre international : néant

Dans les régions :

-Thiès : 06

-Tambacounda : 10

-Kolda : 10

-Fatick 10 :

-Ziguinchor : 06

Tous ont pour grade arbitre de club.

➤ **Test** : théorie et pratique

La théorie est divisée en trois sessions plus un examen final.

-Première session : contenu

Les lois du tennis de table : matériels et définitions.

-Deuxième session : contenu

Résumé de la première session et pratiques face à des situations de jeu : règlements, rôle et responsabilités.

-Troisième session : contenu

Résumé des deux premières sessions plus règlements approfondissement des lois du tennis de table.

- Examen final : contenu

Questions relatives à toutes les sessions.

REGLEMENT (voire ANNEXE)

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE

Toute étude scientifique pose la nécessité de déterminer d'abord la démarche suivie, autrement dit, elle consiste à définir l'objet de la recherche, de même que l'ensemble des procédés pour y accéder. En résumé, il s'agit d'établir une démarche adéquate. C'est ainsi que toute recherche fait appel à des choix méthodologiques liés non seulement à l'objet de l'étude, mais aussi à la nature de la recherche elle-même.

IV. 1 ECHANTILLONNAGE

➤ POPULATION

Dans le cadre notre recherche nous avons distribué des questionnaires destinés aux joueurs et joueuses. Pour les entraîneurs, arbitres et administrateurs nous avons utilisé des entretiens car cette population n'étant pas nombreux nous avons jugé que la méthode d'entretien serait la meilleure. Pour les joueurs(es) il s'agit d'un échantillonnage de 50 sujets, c'est à l'occasion des compétitions organisées par la fédération que nous avons pu distribué maximum de questionnaires et le reste des questionnaires c'est pendant les entraînements. Lors des recueilles des données on a pu constater que : 25 questionnaires ont été remis au club de Ouakam, 15 questionnaires au club de Gorée et les 10 questionnaires restant ont été distribués lors des entraînements : JAON 05 questionnaires Espoir de DAKAR 02 questionnaires et 03 questionnaires pour le C.I.D.

Notre population est constituée de 50 éléments dont 30 joueurs et 20 joueuses lors de notre décompte nous avons constaté que 30 questionnaires étaient donné au joueurs et 20 ont été donné aux joueuses. Ce qui a donné le nombre de 30 et 20.

IV.2 COLLECTE DES DONNEES

- Questionnaire

Tout au début il a été élaboré trois prés-questionnaires destinés à 20 personnes différentes de la population cible. Après étude nous avons corrigé puis distribuer les questionnaires lors des compétitions et pendant les entraînements pour certains. C'était l'occasion pour nous de toucher lors des compétitions le maximum de notre population. Nous avons pu distribuer 50 questionnaires pour d'abord connaître leur niveau d'expériences, leurs appréciations sur l'arbitrage du tennis de table, la formation arbitrale et les facteurs pouvant influencer la prestation des arbitres

Tout ceci a été fait pour recenser les différents problèmes liés à l'arbitrage du tennis de table sénégalais.

- **Entretiens**

Différents guides ont été élaborés pour s'entretenir avec les arbitres, entraîneurs et les administrateurs. Un dictaphone a été utilisé pour recueillir les données afin de compléter les questionnaires mais aussi vérifier certaines informations concernant notre thème. Des questions ont été élaborées autour des problèmes liés :

- à la formation
- aux motivations
- à l'arbitrage du tennis de table sénégalais

Ainsi nous avons tenté par le biais des questionnaires et des entretiens de recueillir le maximum d'informations pouvant servir d'éléments de réponses à notre étude.

Notre enquête a commencé le 02 juin pour se terminer le 05 juillet 2012

IV.3 Traitement des données

Après avoir récupéré les questionnaires, nous avons fait des tableaux et calculer les pourcentages pour interpréter les réponses de la population cible.

IV.4 Problèmes rencontrés

Nous avons rencontré beaucoup de problèmes lors de l'exploitation des questionnaires comme dans les entretiens. Notre souhait était de distribuer tous les questionnaires qui étaient à notre disposition, nous avons élaboré 70 questionnaires pour les joueurs(es) mais seulement 50 questionnaires ont été distribués et nous en avons perdu 02 questionnaires. Il a fallu en redistribuer pour maintenir au moins le nombre de 50 joueurs(es). La difficulté a été de trouver la population cible lors des entraînements, car la majorité des joueurs s'entraînent rarement. La seule occasion était lors des tournois organisés par la fédération. A ce niveau se trouve un autre problème car d'autres joueurs(es) se précipitent pour aller s'échauffer avant l'heure du match, d'autre par contre se cachaient pour ne pas recevoir des questionnaires. La difficulté pour certains était de comprendre les questionnaires car leur niveau d'étude n'est pas élevé ainsi nous avons dû leur traduire les questions en wolof. Même pour l'entretien certains administrateurs après un coup de téléphone pour fixer des rendez-vous finissent par annuler la rencontre à la dernière minute après que nous ayons parfois déjà effectué le déplacement.

CHAPITRE V : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

CHAPITRE V : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

Tableau I : quelle est votre situation matrimoniale ?

Sexe Situation matrimoniale	MASCULIN		FEMININ		Total II
	Effectif	%	Effectif	%	
Marié (é)	15	50	00	00	15
Célibataire	15	50	20	100	35
Veuf (ve)	00	00	00	00	00
Total I	30	100	20	100	50

Légende

% : pourcentage

Total I : effectif total par sexe

Total II : effectif total de la population

Commentaire

A travers les réponses enregistrées nous constatons qu'on est face à une population à 100% célibataires et 00% mariées chez les femmes et chez les hommes, on note une parfaite égalité 50% célibataire et 50% mariés.

Ceci pourra s'expliquer par le fait que les femmes mariées ne viennent plus aux entraînements. En effet, les filles après le mariage abandonnent les entraînements pour mieux s'occuper de leur ménage. Ce qui fait donc la différence chez les hommes mariés qui au contraire ont plus le temps et pourront laisser leur domicile conjugal pour aller pratiquer le tennis de table.

Tableau n° 2 : quelle est votre situation professionnelle ?

Situation professionnelle	Effectif	pourcentage
chômeur	02	04%
Fonctionnaire	17	34%
ouvrier	02	04%
Elève et étudiant	29	58%
total	50	100%

Commentaire

Ici nous notons une faible représentation des chômeurs et ouvriers. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que : soit ils pensent que le tennis en général, le tennis de table en particulier est un sport de noble (riche) soit par méconnaissance de cette discipline sportive ou par la difficulté d'y accéder.

Par contre cette représentation massive des fonctionnaires, élèves et étudiants pourrait s'expliquer par le fait qu'ils l'on peut être découvert autre part ou à travers leurs anciens qui ont déjà eu l'occasion de le pratiquer avec les colons.

Tableau III : quel est votre niveau d'étude ?

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
Non scolarisé(e)	03	06%
primaire	00	00%
moyen	09	18%
secondaire	24	48%
universitaire	13	26%
autres	01	02%
total	50	100%

Commentaire

Dans ce tableau 06% ne sont pas scolarisé(é), 18% ont un niveau d'étude moyen, 48% ont un niveau d'étude secondaire et 26% ont un niveau universitaire.

Ces résultats confirment que les joueurs qui fréquentent de manière plus ou moins assidus sont en majorités scolarisés. Même si un début de présence des non scolarisés s'amorce aujourd'hui. Nous pouvons dire que cette discipline chacun peut le pratiquer.

Tableau IV : combien d'année avez-vous pratiqué le tennis de table ?

Sexe Nombre d'année	hommes		Femmes		Total II
	Effectif	%	Effectif	%	
0-5	13	43,33	15	75	28
6-10	06	20	05	25	11
10 et plus	11	36,66	00	00	11
Total I	30	100	20	100	50

Commentaire

En ce qui concerne ce tableau 43,33% des hommes et 75% des femmes ont pratiqué le tennis de table au moins 5ans, 20% des hommes et 25% femmes l'on pratiqué 10 ans au plus, 36,66% des hommes l'on pratiqué 10 au moins et 00% pour les femmes.

Ce tableau montre que les femmes ne restent pas trop longtemps à la pratique du tennis de table. Cela pourrait confirmer le tableau n° 1 où on trouve 00% de femmes mariées.

Tableau V : a quel niveau vous avez commencez à pratiquer le tennis de table ?

Sexe Vous avez commencé A pratiquer le tennis de table	Masculin		Féminin		Total I II
	effectif	%	effectif	%	
benjamin	16	53,33	10	50	26
minime	03	10	04	20	07
cadet	05	16,66	02	10	07
junior	03	10	04	20	07
sénior	03	10	00	00	03
Total I	30	30	20	100	50

Commentaire

Dans ce tableau 53,33% des hommes et 50% des femmes ont commencé à pratiquer le tennis de table dans la catégorie benjamine, 10% des hommes et 20% des femmes ont commencé dans la catégorie minime, 16,66% des hommes et 10% des femmes ont commencé à pratiquer dans la catégorie cadette , 10% des hommes et 20% des femmes ont commencé dans la catégorie juniore et 03% des hommes ont commencé dans la catégorie sénior par contre chez les femmes personne n'a commencé à pratiquer le tennis de table dans la catégorie sénior qui se fixe à 00% .

Nous pouvons dire que la majeure partie des joueurs ont pratiqué le tennis de table depuis l'enfance. Mais chez les femmes au fur et à mesure qu'elles grandissent elles ont tendance à abandonner à la pratique ce qui justifie les 00% de séniors.

Tableau VI : dans quels secteurs civils évoluez- vous ?

Dans quel secteur civil évoluez-vous	Masculin		Féminin		Total II
	Effectif	%	Effectif	%	
Départemental	13	43,33	09	45	22
Régional	09	30	08	40	17
National	06	20	03	15	09
International	02	6,66	00	00	02
Total	30	100	20	100	50

Commentaire

En ce qui concerne la pratique du tennis de table dans la ville de Dakar 43,33% des hommes et 45 % des femmes évoluent au niveau départemental, 30% des hommes et 40% des femmes ont un niveau de pratique régional, 20% des hommes et 15% des femmes ont un niveau national et 06,66 des hommes et 00% des filles ont un niveau international.

Notons que parmi les femmes personne n'a un niveau international. Cela s'explique toujours l'abandon prématuré du tennis de table. Cette faible représentation du niveau de pratique national pourrait être due au manque de compétition au niveau national.

Tableau VII : quel est votre catégorie actuel de pratique ?

Sexe	Effectif	Pourcentage
Catégorie actuelle de pratique		
Junior	22	44
Sénior	20	40
Vétéran	08	16
Total I	50	100

Commentaire

Nous notons dans ce tableau une représentation massive en junior et en sénior. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le tennis de table tend à s'orienter vers une population jeune.

Nous pensons qu'il faut aussi maintenir les vétérans pour les encourager à pratiquer cette discipline sportive pour donner de l'expérience au plus jeunes pour qu'ils soient des élites de demain.

Tableau VIII : quel est à peu près votre niveau actuel de pratique ?

Sexe Niveau actuel de pratique	masculin		Féminin		Total II
	Effectif	%	Effectif	%	
Faible	00	00	00	00	00
Moyen	05	16,66	08	40	13
Bon	13	43,33	11	55	24
Très bon	12	40	01	05	13
Total I	30	100	20	100	50

Commentaire

En ce qui concerne le niveau de pratique actuel des joueurs interrogés personne n'a eu un faible niveau soit un pourcentage de 0%. 16% des hommes et 40% des femmes ont un niveau moyen, 43,33 et 55% ont un bon niveau et 40% des hommes et 05% des femmes ont un très bon niveau.

Ce bon niveau de pratique de la majorité des joueurs pourraient s'expliquer par le fait qu'il l'on très tôt pratiqué (en catégorie benjamin) si nous nous référons au tableau n°05. C'est ce qui leurs a permis de bien maîtriser les gestes techniques.

Tableau IX : combien de fois votre club s'entraîne telle par semaine ?

Le nombre de fois Que votre club s'entraîne	Effectif	Pourcentage
1fois	00	00
2fois	05	10
3fois	36	72
4fois	00	00
5fois	04	08
Tous les jours	02	04
Rarement	03	06
Total	50	100

Commentaire

Dans ce tableau nous remarquons que tous les clubs s'entraînent plus d'une fois par semaine. 10% s'entraînent 2fois par semaine, 72% s'entraînent 3fois par semaine. Aucun club ne s'entraîne 4fois par semaine, 04% des clubs s'entraînent tous les jours et 06% s'entraînent rarement par manque de moyens financiers.

Ce remarque s'explique par l'insuffisance de tables et d'arbitres dans certains clubs.

Tableau IX Bis : environ combien d'heures ?

Sexe	Effectif	Pourcentage
Environ combien d'heures		
1h-1h30	07	14
2h-2h30	15	30
3h-30h-30	14	28
4h-4h30	09	18
5h-5h30	02	04
6h et plus	03	06
Total	50	100

Commentaire

14% des clubs s'entraînent environ 1h-1h30, 30% s'entraînent environ 2h-2h30, 28% s'entraînent 3h-3h30, 18% s'entraînent 4h-4h30, 04% s'entraînent environ 5h-5h30 et 06% des clubs s'entraînent plus de 06h de temps.

Nous pensons que les entraîneurs ont sûrement compris pour qu'il ait une maîtrise des gestes techniques et un temps d'engagement moteur élevé, il faut augmenter le nombre de séances d'entraînement et le nombre d'heures.

Tableau X : vos rencontres à l'entraînement sont elles dirigées par des arbitres qui ont subit la formation ?

Vos rencontres à l'entraînement sont elles dirigées par des arbitres qui ont subit une formation ?		Effectif	Pourcentage
OUI	Elève arbitre	00	00
	Départemental	00	00
	Régional	08	16
	Fédéral	00	00
	Zonal	00	00
	Confédération	00	00
	international	00	00
NON		42	84
TOTAL		50	100

Commentaire

Dans ce tableau 16% des pratiquants ont précisé que leurs rencontres à l'entraînement sont dirigées par des arbitres qui ont subit une formation et qui ont un niveau régional. 84% ont répondu que leurs séances d'entraînement ne sont pas arbitrées par des arbitres qualifiés.

Aucun n'a répondu que les que les arbitres fédéraux, zonaux, confédéraux et internationaux arbitre leurs entrainements.

Ceci montre que les arbitres ne fréquentent pas trop les lieux d'entraînement.

Nous pensons que les arbitres régionaux se rendre aux entrainements pour mieux se perfectionner et pour qu'ils puissent peut être devenir des fédéraux, des confédéraux ou des internationaux.

Dans ce cas on peut conclure qu'on a un faible taux de participation des arbitres pendant les entrainements ce qui est d'ailleurs un gros problème pour développement de l'arbitrage du tennis de table au Sénégal.

Tableau XI : pensez-vous qu'il arrive que des arbitres favorisent des équipes lors des rencontres ?

Les arbitres favorisent – ils des joueurs lors des rencontres.		Effectif	Pourcentage
OUI	sympathie	01	2%
	motivation	01	2%
	Laisser en rade	01	2%
	Incompétence	01	2%
	connaissances	07	14%
NON		39	78%
TOTAL		50	100

Commentaire

Dans ce tableau 14% des pratiquants disent qu'il arrive que des arbitres favorisent leur adversaire parce qu'ils leurs connaissent. 2% disent par sympathie, par motivation, par incompétence et par laisser en rade. 78% disent le contraire.

Cette faible représentation des joueurs qui disent que les arbitres favorisent leurs adversaires pourrait s'expliquer par le fait que certains joueurs remettent toujours la faute à l'arbitre quand ils sont vaincus.

Tableau XII : vous arrive-t-il de contester la décision de l'arbitre lors d'un match, quelle est la conséquence de cette réaction ?

Contestation de la décision de l'arbitre lors d'un match et ces conséquences		Effectif	Pourcentage
OUI	Pas de sanction	06	12%
	Perte de point ou match	09	18%
	Rectification de l'arbitre	14	28%
	Avertissement verbal	03	6%
	Sanctionner l'entraîneur	02	4%
NON		16	32%
TOTAL		50	100

Commentaire

En leurs demandant s'ils arrivent à contester la décision de l'arbitre, 12% disent oui et que l'arbitre ne leur a pas sanctionné, 18% disent oui par conséquent ils perdent le point ou le match, 28% disent oui par conséquent l'arbitre se rectifie, 6% ont répondu oui par conséquent ils ont un avertissement verbal et 4% ont dit oui par conséquent l'entraîneur est sanctionné.

Par contre 32% des joueurs disent qu'il ne conteste pas la décision des arbitres.

Nous pensons que les entraîneurs doivent beaucoup parler aux joueurs leur faire comprendre que l'arbitre est maître de la rencontre, leur apprendre le règlement, leur apprendre à contester avec discipline.

Ainsi les arbitres doivent être beaucoup plus vigilants pendant les rencontres pour éviter certaines réactions des joueurs.

Tableau XIII : comment jugez le niveau de connaissance des règlements de la part des arbitres ?

Sexe	Effectif	Pourcentage
Niveau de connaissance du règlement		
Très faible	00	00
Faible	08	16
Moyen	17	34
Bon	23	46
Très bon	02	04
Total	50	100

Commentaire

En ce qui concerne le niveau de connaissance du règlement de la part des arbitres 16% des répondants disent qu'ils ont un niveau faible, 34% disent qu'ils ont un niveau moyen, 46% qu'ils ont un bon niveau et 4% qu'ils ont un très bon niveau.

Nous pourrions dire alors que le niveau des arbitres est acceptable selon les joueurs. Cependant beaucoup n'ont pas eu l'occasion d'exercer régulièrement ce qui fait qu'ils ont tendance à se perdre lors des matches. L'arbitrage au tennis de table demande beaucoup de pratique au niveau de son arbitrage avant les compétitions.

Tableau XIV : quelles solution préconisez vous pour une meilleur prestation ?

Sexe	Effectif	Pourcentage
Solutions préconisez		
Organiser beaucoup de stage et formation	15	30
Faire beaucoup de pratiques	20	40
Se regrouper chaque semaine pour discuter du règlement	10	20
Former un comité d'arbitrage	05	10
Total	50	100

Commentaire

En posant aux joueurs la question à savoir quelles sont les solutions préconisez pour une meilleure prestation 30% ont répondu qu'il faut organiser beaucoup de stages et de formations pour les arbitres, 40% disent qu'ils doivent faire beaucoup de pratique, 20% disent qu'ils doivent se regrouper chaque semaine et 10% disent qu'ils doivent former un comité d'arbitrage.

Nous pensons que les arbitres doivent aller toujours vers des clubs pour arbitrer les rencontres pendant les entrainements par ce qu'il n'ya pas beaucoup de compétitions au tennis de table.

Cela leurs permettra de beaucoup pratiquer et de se perfectionner. La ligue et la fédération doivent organiser beaucoup de stages et de compétitions pour que les arbitres puissent à chaque fois s'exercer.

Les arbitres doivent chercher un siège où ils doivent se regrouper chaque semaine pour discuter du nouveau règlement et des erreurs commises par leurs collègues arbitres pendant les rencontres précédant cela leur permettra de se rectifier.

CHAPITRE VI : DISCUSSION, PERSPECTIVES ET SOLUTIONS

CHAPITRE VI : DISCUSSION, PERSPECTIVES ET SOLUTIONS

VI.1 DISCUSSION GENERALE

Joueurs (es)

Pour les joueurs, l'ensemble des problèmes soulignés relève de la non-participation des arbitres lors des entraînements. Selon les réponses enregistrées 16% des joueurs soulignent que leurs rencontres à l'entraînement sont dirigés par des arbitres qui ont subit la formation tandis que 84% disent que leurs rencontres ne sont pas dirigées par des arbitres qui ont subit la formation. Ceci montre le manque de motivation des arbitres à assister aux entraînements. Nous pourrions dire que le fait que ces arbitres n'exercent pas beaucoup leurs fonctions pourrait avoir des conséquences négatives lors des rencontres qu'ils officient. Ils sont rectifiés par des joueurs 28% selon les réponses données, malgré que 46% jugent que le niveau est bon.

Arbitres

Le questionnaire a relevé également qu'aucun des arbitres interrogés n'a jamais pratiqué le tennis de table en tant que joueur.

Dans la majorité des cas ceci est dû à une découverte tardive de la discipline, signe que le tennis de table n'est pas très bien développé au Sénégal.

Certains de ces arbitres ont subi cette formation en 2003, d'autres en 2007, d'autres encore en 2009 et ces derniers pour un grade d'arbitres nationaux.

La dernière promotion est de 2011 avec un grade d'arbitre régional.

Il apparait que ces arbitres n'arrivent à déterminer la durée de passage dans les différents grades comme en atteste la réponse qu'ils ont tous donné disant que ceci dépend des organisateurs (nombre réduit de candidats pour la formation arbitrale).

Les arbitres subissent une formation complète c'est-à-dire dans les domaines psychologiques, théoriques et pratiques.

Il arrive que des arbitres officient jusqu'à une dizaine de match à l'occasion des compétitions, soit plus d'une cinquantaine de match par an. Ceci s'explique par la courte durée de la manche (set) au tennis de table qui ne dure pas plus 10mn et si c'est plus de 10mn en cas d'exception ce qui fait introduire la règle d'accélération. Selon les arbitres ils

reçoivent de l'argent sous forme de transport venant de la ligue mais qu'ils jugent très insuffisant. Ceci s'explique par le manque de moyens financiers au sein de cette structure.

Pour la question relative à la non implication massive des gens dans l'arbitrage, les arbitres jugent que le sport n'est pas connu donc il y a un manque de sensibilisation et de motivation qui explique d'une part de l'impopularité de cette discipline.

Entraîneurs

L'ensemble des entraîneurs jugent le niveau des arbitres satisfaisant. Ceci s'explique par la maîtrise du règlement. Cependant les entraîneurs exhortent les arbitres à beaucoup plus de pratique pour un bon déroulement des compétitions. Pour les problèmes liés à l'arbitrage il y a d'abord le manque de matériels, l'application stricte du règlement par rapport au niveau de jeu du joueur, faire la coordination entre le fait de gesticuler et de parler. Ce qui explique que l'arbitre doit apprendre à parler fort en même temps faire le geste des bras et appliquer le règlement selon le niveau du joueur. 25% pensent qu'il y a du favoritisme contre 75% disent le contraire donc selon les entraîneurs l'arbitrage au tennis de table est bon. Le règlement du tennis de table à l'instar des autres disciplines permet à un joueur lésé, de faire recours au juge arbitre.

Par rapport à leur connaissance d'ordre technique les solutions préconisées ont toujours insistées sur la pratique des arbitres ce qui explique que celle ci est indispensable quand on veut se perfectionner. Pour ce qui est les changements à ces niveaux, la majorité préconise qu'on encourage le recrutement des arbitres qui ont un niveau et une bonne formation. Donc l'arbitre doit avoir un bon niveau intellectuel pour pouvoir maîtriser certaines choses sur l'arbitrage. Pour ce qui freine le développement de l'arbitrage, la majeure partie des entraîneurs insistent sur la motivation ce qui nous fait dire que cette dernière est source de développement. Pour les solutions préconisées il est à noter que la pratique des arbitres et leur motivation semble être les aspects clé du développement de l'arbitrage.

Administrateurs

Selon les statistiques de la fédération il y a 08 clubs au tennis de table de la ville de Dakar (Ouakam, Gorée, Médina tennis club, Keur Aram, Espoir de Dakar, CID, Jaon, Maram Taye tennis de table team. Ce qui nous fait dire il y a une nette amélioration par rapport aux autres années. Pour les instances dirigeantes il y a le Club, la Fédération et les Ligues qui sont au nombre de 06 (Dakar, Thiès, Tambacounda, Kolda, Fatick, Ziguinchor

etc.). Malgré l'existence de ces ligues sur toute l'étendue du pays, le tennis de table n'arrive pas se faire développer et surtout son arbitrage.

Sur la question relative aux infrastructures et aux équipements, les administrateurs révèlent tennis de table rencontre d'énormes difficultés : manque de tables, absences de salles etc. Pour les forces et faiblesses du tennis de table les réponses apportées au niveau des forces révèle d'une administration soudée qui travail en bloque pour une bonne relance du développement du tennis de table sénégalais. Pour les faiblesses c'est la non participation de l'état plus précisément le ministre des sports, il n'y a pas assez d'entraîneurs, de techniciens au niveau de la fédération, ni un budget conséquent.

Les administrateurs suggèrent que l'état doit faire un effort pour subventionner et permettre au CNP d'accompagner les ligues. Nouer des partenariats avec les pays asiatiques pour avoir plus de techniciens, favoriser la petite catégorie, faire des journées porte ouverte pour une bonne médiatisation de la discipline.

Pour la question relative aux facteurs bloquant le développement du tennis de table les réponses apportées montrent que l'arbitrage est au premier plan. Parmi les problèmes les plus saillants il y a manque d'arbitres de haut niveau et de techniciens sur le plan administratif. Pour cela il faut valoriser l'arbitrage et former beaucoup de gens que ce soit dans le domaine technique ou ailleurs pour que l'arbitrage puisse avoir une force pour se développer. S'agissant des propositions il faut l'appui du gouvernement et aux bonnes volontés, faire des séances de découverte, faire des démarches au niveau des écoles et des universités pour inciter les gens à venir pratiquer le tennis de table.

Responsable de la formation des arbitres

Pour le responsable la plus part des gens qui font la formation sont venus pour gonfler leur curriculum vitae(CV) mais pas pour rester car il n'y voit pas d'intérêt et juge le tennis de table comme étant une discipline pauvre qui ne crée pas d'émulation. Ce qui nous fait dire que les moyens financiers au niveau de cette discipline posent de gros problèmes pour le développement de son arbitrage. Selon le responsable il n'y a pas d'arbitres internationaux. Ceci s'explique par le fait que ceux qui faisait l'arbitrage au début n'ont pas un certain niveau intellectuel élevé ce qui explique le taux d'échecs au niveau international, donc il faut recruter des arbitres avec un bon niveau pour la compréhension des épreuves écrites. Toujours la même source le nombre de 35 arbitres ont été formés, 15 ont eu leurs diplômes et 07 aujourd'hui sont actifs et que c'est à partir de 2003 que le nombre a baissé. Ceci s'explique par le fait que ces derniers ont abandonné soit pour raison

professionnelles et pour d'autres le taux de rémunération est faible. Donc nous avons jugé que la fédération doit chercher des moyens, faire appel aux autorités, aux bonnes volontés, au sponsoring pour permettre à cette discipline d'aller au delà de ces limites. Pour la question relative à la permanence de la formation elle est payante et se fait par section. Pour les stages de recyclages ils n'existent, il n'y a que des stages de formations initiales pour permettre aux clubs d'avoir des arbitres. On peut dire que c'est donc par là que commence l'apprentissage de l'arbitrage avant de viser le haut niveau.

Pour la commission, elle se réunit 1 fois tous les trois mois en raison d'un événement. Il serait bien de multiplier les rencontres pour trouver des solutions.

Pour les moyens, la fédération n'en dispose pas, elle se débrouille avec leur maigre moyen pour organiser les compétitions, ce qui nous fait dire il faut de bonnes volontés pour que l'arbitrage puisse se développer au Sénégal. Pour la question au critère de désignation des arbitres, ils sont désignés par le juge arbitre pour arbitrer les compétitions en tenant compte de leur niveau et de leur caractère ce qui permet au moins à l'arbitrage d'avoir une image face au public. Pour le responsable il existe des formes de motivation comme offrir des Lacoste, des diplômes de bonne conduite, donner des primes après chaque tournoi ou championnat. Ce qui pourrait permettre au moins à cette commission de retenir quelques uns de ses arbitres et d'autres pourront s'y engager à intégrer de manière définitive l'arbitrage du tennis de table. Pour la question de la sécurité des arbitres, ils sont sécurisés au même titre que les joueurs ce qui est d'ailleurs normal car pour un bon déroulement d'un match il faut l'existence d'un arbitre et un arbitre sans sécurité n'aura pas de motivation à venir arbitrer des matchs. Pour la question relative à la violence elle n'est pas notée au tennis de table, ce qui nous fait dire que l'esprit sportif occupe toujours une place importante dans cette discipline. Pour les propositions au développement de l'arbitrage selon le responsable il exige un niveau universitaire.

Président de la commission des Qualifications Règlements et Pénalités

Pour le président de la CQRP, son rôle est de mettre le statut et règlement de la fédération, le règlement du jeu, la composition d'une équipe, un joueur licencié etc. Ceci nous fait dire qu'il est important que chaque commission puisse connaître ces devoirs pour la bonne marche de celle-ci et éviter certaines confusions dans les tâches. Pour la sanction des arbitres, deux arbitres ont été sanctionnés pour comportement anti sportif. Ceci nous pousse à dire qu'un arbitre ne doit pas avoir une certaine attitude qui pourrait handicaper sa carrière d'arbitre. La CQRP, sanctionne les joueurs ou les arbitres en cas de fautes graves.

Pour le joueur celui-ci ne participera plus jusqu'à la prochaine compétition et l'arbitre, il est remplacé par un autre désigné par le juge arbitre. Ce qui nous fait dire que le tennis de table tolère beaucoup les joueurs et les arbitres à condition que la faute ne soit pas jugée dangereuse. Pour la question relative aux propositions le président insiste sur l'organisation des compétitions chaque mois. Ceci permettrait aux joueurs et arbitres de s'entraîner aux moins avant l'arrivée des compétitions.

VI.2 PERSPECTIVES ET SOLUTIONS

Les problèmes qui touchent le tennis de table Sénégalais, nous amènent à faire des propositions et à dégager des perspectives. Ainsi l'observation faite sur l'espace de jeu du tennis de table, l'analyse et l'interprétation des différentes réponses aux questionnaires et interviews, vont nous permettre de tenter d'apporter des propositions de solutions pour le développement et la relance de l'arbitrage du tennis de table Sénégalais.

Ainsi nous avons réfléchi sur la motivation des arbitres à s'engager ainsi que la politique de maintien de ces arbitres. Pour cela l'accent doit être mis sur les appuis en fond (argent) et en moyens (matériels)

Des partenaires doivent être sollicités dans le cadre du sponsoring comme le réseau orange qui participe beaucoup dans le domaine du sport, sollicité un partenariat avec les pays asiatiques qui pourront nous apporter une aide en matériels et en équipements pour arbitres avec l'appui du ministère des sports. Ce partenariat et le sponsoring aideront la FSTT à décrocher des ressources financières et matérielles pour réunir le budget nécessaire.

Pour l'assurance administrative de la pratique arbitrale

Les joueurs étant assurés par leur club, les arbitres aussi doivent être assurés par la FSTT. Face à l'absence de moyens aucun arbitre au tennis de table n'est licencié ce qui n'est pas normal. Chaque arbitre a la possibilité d'avoir une licence pour bénéficier de son assurance. L'arbitre aura la motivation d'assister aux entraînements afin de pouvoir mieux maîtriser le règlement car en étant assuré l'arbitre aura l'esprit tranquille.

S'agissant de la rémunération des arbitres

Les arbitres n'étant pas satisfaits de leur rémunération, donc nous pensons qu'il est urgent que la FSTT fasse un petit effort pour améliorer leurs conditions financières afin de les motiver à s'engager dans l'arbitrage pour contribuer à son développement.

Organisation des campagnes pour la visibilité du tennis de table

Au Sénégal, le tennis de table ne semble pas attirer les médias. Nous proposons d'organiser de manière régulière des tournois de tennis de table pour permettre aux jeunes arbitres de faire des démonstrations avec la présence de certains médias comme la télévision nationale pour assurer la couverture médiatique. Parrainer ces manifestations par des autorités ou anciens sportifs dans le but de les intéresser à la discipline. Solliciter l'aide des radios pour passer l'information ceci permettra une meilleure visibilité du tennis de table mais aussi de son arbitrage avec l'aide financière de bonnes volontés.

Une politique et stratégie de recrutement où l'accent est mis sur les appuis en ressources humaines.

Recruter les plus jeunes car c'est eux qui seront les élites de demain. Nous proposons à la fédération de viser le scolaire. S'appuyer sur l'U.A.S.S.U pour organiser des compétitions pendant l'année scolaire dans la plupart des disciplines, faire des séances de découverte pour attirer ces jeunes enfants à la pratique du tennis de table. Préconiser à la fédération de se diriger vers les établissements scolaires, lycées et collèges, de désigner des responsables enseignants dans les établissements pour suivre le tennis de table avec la participation de ces élèves pour récolter de meilleurs joueurs tennis de table minimes et cadets (garçons et filles) pour la formation arbitrale.

La FSTT se chargera en retour de récompenser ses élèves en leur donnant des balles et des raquettes de tennis de table. On peut aussi former ces jeunes à l'arbitrage pour qu'ils puissent avoir une formation de base en arbitrage. Cela permettra une augmentation de la population du tennis de table et de son arbitrage ainsi certains pourront choisir d'être arbitre ou joueur. Nous aurions souhaité que l'INSEPS valorise le tennis de table pour qu'un jour il fasse partie des disciplines d'options.

Pour l'organisation des stages de formations, la formation des arbitres mérite que l'on y pense. Nous jugeons qu'il est nécessaire de créer des écoles de formations. Former des jeunes intellectuels filles et garçons pour que le tennis de table ait des arbitres internationaux comme tous les pays d'Afrique. Donner une bonne formation où l'accent sera mis sur :

-la formation technique qui permettrait la maîtrise du règlement, gestes et signes de communication.

-la formation psychologique qui permettrait la connaissance des facteurs qui pourront affecter la prestation.

La FSTT doit avoir à sa disposition avec l'accord des pays européens des bourses pour que les arbitres aillent suivre des stages.

CONCLUSION

CONCLUSION

Notre étude est partie du constat qui a été fait sur l'arbitrage du tennis de table qui souffre de gros problèmes de développement au Sénégal plus particulièrement dans la ville de Dakar.

L'importance que nous accordons à cette discipline surtout son arbitrage nous a poussé à faire des enquêtes au près de ces acteurs pour apporter une modeste contribution à la sensibilisation des arbitres.

Nous avons mené notre enquête en distribuant des questionnaires destinés aux joueurs et faire des interviews pour les arbitres, entraîneurs, administrateurs, au responsable de formation des arbitres et au responsable de la CQRP, pour ces derniers le nombre n'étant pas suffisant, nous a pas permis de distribuer des questionnaires.

Ceci nous permet de faire un diagnostique plus ou moins exhaustif des facteurs limitatifs du développement de l'arbitrage du tennis de table sénégalais.

Pour cette population que sont les joueurs, les arbitres et les entraîneurs, les problèmes de l'arbitrage sont entre autres :

- le manque de motivation
- le manque sensibilisation
- le manque d'assurance
- le manque de formation

Pour les administrateurs les moyens mis à leur disposition sont insuffisants. Alors on note un manque de motivation total (taux de rémunération très faible et il n'y a aucun arbitre international).

Le manque de vigilance des arbitres au niveau des compétitions est dû au faite que ces arbitres n'exercent pas convenablement leurs fonctions même pendant les entrainements ces arbitres ne viennent pas, cause évoqué c'est le manque de motivation.

Les points évoqués plus hauts constituent un obstacle pour la relance et pour le développement de l'arbitrage du tennis de table sénégalais.

Ainsi nous avons essayé d'apporter quelques suggestions pour permettre à cet arbitrage d'avoir un effectif plus ou moins important comme : la création des écoles d'arbitrage si

possible, la nécessité d'avoir des matériels et des équipements pour les arbitres, la politique de sensibilisation et de recrutement, organisation des stages, séminaires et formations d'arbitres, mettre en disposition l'assurance administrative, augmentation des taux de rémunérations, faire des journées portes ouvertes pour la visibilité du tennis de table et de son arbitrage.

Ainsi, en étant optimiste, nous pensons que les propositions ci-dessus vont inciter aux responsables du monde sportif à apporter leur soutien pour le développement de l'arbitrage du tennis de table sénégalais car cette bataille n'est pas l'affaire d'un seul secteur mais de tous les sportifs. Nous espérons, que ce modeste travail pourra contribuer au développement du tennis de table sénégalais et à son arbitrage.

Bibliographie

1. Badiane, A. G. : Arbitrage féminin au niveau du hand-ball sénégalais : problèmes et perspectives cas de la région Dakar. Mémoire de maitrise STAPS, INSEPS-UCAD, 2008.
2. Bodin, D. Tennis de table, édition Amphora 1987
3. Charte du sport, numéro 84-59 du 23 Mai 1984
4. Dictionnaire du droit privé français par Serge Braudo conseiller honoraire à la cour d'appel de Versailles et Alexis Baumann, avocat au barreau de paris 1996-2012
5. Diokh, M : « Le tennis de table au Sénégal : historique, évolution et stratégie d'expansion ». Monographie de fin de stage, promotion 1982-1984 ; section des inspecteurs-adjoints de la jeunesse et des sports CNEPS, Thiès, 1984
6. Encyclopédie des sports plus de 3000 sports et jeux du monde entier
7. Fédération sénégalaise de tennis de table bulletin d'information et de documentation. Vol 3, Numéro 1, 1996
8. Fédération sénégalaise de Tennis de Table bulletin d'information et de documentation Vol 4, numéro 2, 1996, arrêté ministériel portant la création du CNP de tennis de table
9. Fédération sénégalaise de Tennis de Table document de présentation publié en 1994 P.9
10. Fédération sénégalaise de Tennis de Table : Commission fédérale de formation d'arbitres 2008
11. Hebert Georges, le sport contre l'éducation physique, Paris, Vuibert,
12. Kane, L. Le Tennis de Table au Sénégal : problèmes et perspectives de développement. Mémoire de maitrise STAPS, INSEPS-UCAD, 1997
13. Le code de l'éthique sportive du conseil de l'Europe 2001
14. Parlebas, P. (lexique commenté en sciences de l'action motrice, Paris, INSEPS. 1981) (p.237)
15. Pautot, S. (1993) L'Arbitrage Sportif et la Loi. Gazette des Palais.

16. Petit Robert 1 par Paul Robert (1988)
17. Thiam, A. La violence dans le sport : contribution à l'étude du phénomène, dans la perspective de développement et de la promotion du sport au Sénégal et en Afrique. Monographie pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'Education Population de la Jeunesse et du Sport. Département INSEPS Dakar 1983
18. [Www. ittf.com](http://www.ittf.com)

ANNEXES

ANNEXES

Questionnaire pour joueurs(es)

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques de l'activité Physique et du sport (STAPS). Nous vous assurons que les réponses seront gardées dans un anonymat complet. Nous vous remercions de votre franche collaboration pour la réussite de ce travail.

Cocher la case correspondante à votre réponse

Age :

Sexe : Masculin Féminin

1-Quelle est votre situation matrimoniale : marié(e) célibataire
veuf (ve)

2-Quelle est votre situation professionnelle : chômeur fonctionnaire ouvrier
autres

3-Quel est votre niveau d'étude : non scolarisé(e) primaire moyen
secondaire universitaire autres

4- Combien d'année avez-vous pratiqué le tennis de table..... ?

5-A quel niveau avez-vous commencez à pratiquer le tennis de table ?

Benjamin minime cadet junior senior vétéran

6- Dans quels secteurs civils évoluez-vous ?

Départemental régional national international

7- Quelle est votre catégorie actuelle de pratique ?

Junior sénior vétéran

8- Quel est a peu près votre niveau de pratique ?

Faible moyen bon très bon

9- combien de fois votre club s'entraîne telle par semaine..... ?

Environ combien d'heures par séance..... ?

10- vos rencontre à l'entrainement sont- elle dirigées par des arbitres qui ont subi la formation ?

Oui non

Si oui de quel grade

Elève arbitre départementa régional fédéral zonal
confédéral international

11- Pensez- vous qu'il arrive que des arbitres favorisent des équipes lors des rencontres ?

Oui non

Selon vous qu'est ce qui est à l'origine de ce favoritisme ?

.....

12- Vous arrive t- il de contester la décision de l'arbitre lors d'un match ?

Oui non

Quelle est la conséquence de cette réaction ?

.....

13- Comment jugez- vous le niveau de connaissance du règlement de la part des arbitres ?

Très faible Faible Moyen Bon Très bon

14-Quelles solutions préconisez- vous pour une meilleure prestation ?

.....

Guide d'entretien : Pour entraîneurs

- 1-Avez-vous assisté à des matchs d'arbitrage du tennis de table ?
- 2-Comment jugez-vous le niveau d'arbitrage ?
- 3-Où situer vous la difficulté l'arbitrage du tennis de table ?
- 4-Pensez-vous que lors d'un match des arbitres arrivent à favoriser des équipes ?
- 5-Comment juger-vous le niveau de connaissance des arbitres ?
- 6- Par rapport à votre connaissance d'ordre technique ; quelle solution suggérez-vous pour une meilleure prestation ?
- 7-Si vous aviez à changer quelque chose à la pratique arbitrale que proposeriez-vous ?
- 8-Selon vous qu'est-ce qui freine le développement de l'arbitrage du tennis de table au Sénégal ?
- 9-Quelle solution proposez-vous pour plus de popularité ?
- 10-Quelles différences avez-vous noté dans l'arbitrage du tennis de table sénégalais actuel comparé aux 5 dernières années ?
- 11-Quelles appréciations faites-vous de l'arbitrage en général ?

Guide d'entretien : Pour arbitres

- 1-Avez-vous pratiqué le tennis de table en tant que joueur (se) ?
- 2-Avez-vous subi une formation arbitrale ?
- 3-Où et quand ?
- 4-Quel est votre grade ?
- 5-Quelle est la durée de passage arbitrale dans les différents grades ?
- 6-Avez-vous suivi des stages et séminaires de formation d'arbitre ?
- 7- Dans quels domaines : physique, technique, psychologique, en théorie ou en pratique.
- 8-Etes-vous satisfait(es) de vos stages et séminaires ?

- 9-Durant ces 3 dernières années, avez-vous régulièrement pratiqué ?
- 10-Vous arrive t-il d'arbitrer 2 matchs dans une même journée ?
- 11-Combien de matchs en moyenne dirigez- vous dans l'année ?
- 12-Recevez-vous de l'argent quand vous arbitrez ?
- 13- sous quelles formes ?
- 14-De qui vient cet argent
- 15-Jugez- vous cela suffisant ?
- 16-Bénéficiez- vous d'une assurance pour cette pratique ?
- 17-Lors d'un match : existe t-il des divergences entre arbitre sur une même faute commis par le joueur ou lors d'une erreur de la part l'arbitre ?
- 18-Comment réglez- vous ces problèmes ?
- 19-Comment jugez-vous le niveau de connaissance des règles de jeux par les joueurs ?
- 20-Vous arrive-t-il qu'un joueur conteste votre décision lors d'un match ?
- 21-Avez-vous déjà été victime de violence de la part des joueurs lors d'un match ?
- 22-Si oui quel genre violence : verbale, physique ?
- 23-Avez-vous déjà été victime de violence de la part du public lors d'un match ?
- 24-Quel genre violence : verbale, physique
- 25-Dites en général les causes de ces violences ?
- 26-Quelles sont les conséquences face à ces violences ?
- 27-Selon vous pourquoi les gens ne s'impliquent pas massivement dans l'arbitrage du tennis de table ?

Guide d'entretien : Au responsable de la formation des arbitres

1-Existe t-il une formation des arbitres avant les compétitions ?

2-Ya t-il des problèmes liés à cette formation ?

3-Cette formation est-elle permanente ?

4-Ya t-il suffisamment d'arbitres dans le tennis de table en général, au Sénégal en particulier ?

5-Y'avait –il des stages de recyclages, de séminaires de formations, de passations de grades ?

6-Quel est le taux de réussite et d'échec ?

7-Quel rôle joue la Commission Fédération des Qualifications de Règlements et pénalités ?

8-Comment fonctionne t-elle ?

9-Quelles sont les sanctions prises pour les arbitres en cas de faute d'arbitrage, quand les appliquée et comment ?

10-Combien d'arbitres ont été sanctionnés durant ces dernières années ?

11-Quelle est actuellement le nombre d'arbitres dans le tennis de table sénégalais : arbitres officiels et non pratiquants ?

12-A partir de quelle année pensez vous que le nombre d'arbitres a baissé et quelles sont les raisons ?

13- Que proposez-vous pour le développement de l'arbitrage du tennis de table sénégalais ?

14-Combien de fois la commission d'arbitrage se réunit-elle par semaine et quelles sont les raisons ?

15-De quels moyens dispose t- elle ?

15-Lors des rencontres sportives de quelles bases sont faits les critères de désignation d'arbitre?

16-Existe t- il des formes de motivations dont bénéficient les arbitres. Si oui lesquelles ?

17-Pensez-vous que les arbitres sont bien sécurisés dans le lieu ou ils arbitrent ?

18-Ya t-il de la violence dans tennis de table sénégalais, quelle est la part de responsabilité des arbitres et quelle solution proposez-vous ?

Guide d'entretien : Administrateurs

1-Quel rôle avez-vous joué dans le tennis de table sénégalais ?

2-Quels sont les équipes et clubs qui existent ?

3-Quelles sont les instances dirigeantes ?

4-Quelle est la situation des infrastructures ?

5-Quelles sont les forces et faiblesses du tennis de table sénégalais ?

6-Quelles sont vos suggestions pour une relance de ce tennis de table sénégalais ?

7-Selon vous qu'est ce qui freine le développement de l'arbitrage du tennis de table sénégalais ?

8-Quelles solutions préconisez-vous pour plus de popularité dans l'arbitrage du tennis de table sénégalais ?

Guide d'entretien : Au président de la CQRP

1-Quel es le rôle de la CQRP ?

2-Combien d'arbitres ont été sanctionnés ?

3-Quelles sont les mesures prises par la CQRP en cas de sanction ?

4- Que proposez-vous pour une meilleure relance du tennis de table ?

Règlement

➤ Règles de base

Le jeu se joue en face à face à un contre un (jeu en simple) ou deux contre deux (jeu en double) , sur une table séparée au milieu par un filet haut de 15,25 cm, écarté d'autant à l'extérieur du bord de la table. Chaque joueur est équipé d'une raquette. Le but est de renvoyer la balle avec cette raquette sur la moitié de table adverse. Un point est gagné par le joueur chaque fois que son adversaire ne renvoie pas la balle, laisse rebondir la balle plus d'une fois sur sa demi-table, ou empêche la balle renvoyée par le joueur de rebondir sur sa propre demi-table (obstruction). Dans le cas où la balle est rattrapée en dehors de la table alors qu'elle n'avait pas touché celle-ci, le point est perdu par le joueur qui vient de jouer la balle. Un point est gagné aussi lorsque l'adversaire renvoie la balle qui touche un obstacle avant de toucher la demi-table adverse (sauf les poteaux du filet), ou touche la balle autrement qu'avec la raquette ou la main qui tient la raquette. Autre cas plus rare : la balle touche plus d'une fois la raquette, le joueur fait bouger la table, la balle est remise avec une raquette que le joueur ne tenait plus en main, l'arbitre juge que le service n'est pas régulier (masqué par exemple), l'arbitre, après avoir déjà averti le serveur, est à nouveau gêné pour s'assurer de la validité du service, ou encore le joueur effectue un retour grâce à toute autre chose que la raquette .

Dans le jeu en double, le point est perdu quand le joueur d'une équipe touche la balle alors que ce n'est pas à son tour de renvoyer. Une manche, on dit aussi fautive ment un « set », est gagnée par le premier joueur qui atteint 11 points, s'il a au moins 2 points d'avance sur son adversaire (jusqu'en 2001 les manches étaient de 21 points). S'il n'a qu'un point d'avance, la partie continue ; elle est gagnée par le premier qui obtient 2 points d'écart avec son adversaire (par exemple 11-9, 12-10, etc.).

Chaque échange commence par une mise en jeu, ou « service » : de sa main libre, un des joueurs lance la balle en l'air et la frappe avec sa raquette de manière à ce qu'elle rebondisse une fois sur sa surface puis, sans toucher le filet, rebondisse au moins une fois sur la surface adverse. Si la balle touche le filet, le service est à remettre (on dit traditionnellement « net », mais la bonne expression est « balle à remettre ») ; le service est à recommencer à chaque fois que la balle touche le filet. Le premier serveur est déterminé par tirage au sort. Le service est effectué en alternance par chacun des joueurs ou chacune

des équipes tous les deux points c'est-à-dire chacun deux services tant que le score de 10-10 n'est pas atteint. Au-delà, l'alternance se fait à chaque échange.

➤ **Lois du jeu**

Ils sont aux nombres de 15

1. LA TABLE

Il fixe les normes et dimensions réglementaires de la table de tennis de table

2. LE FILET ET SES ACCESSOIRES

Il fixe la hauteur et dimensions du filet qui sépare la table de jeu en deux camps.

3. LA BALLE

Il détermine les caractéristiques de la balle réglementaire de tennis de Table.

4. LA RAQUETTE

Il détermine les dimensions et caractéristiques des raquettes réglementaires de tennis de table.

5. DÉFINITIONS

Ce paragraphe est consacré aux définitions utiles pour les parties de Tennis de table.

6. LE SERVICE

Il fixe les conditions réglementaires des services.

7. UN RENVOI CORRECT

Il fixe les conditions réglementaires de renvoi de la balle

8. L'ORDRE DE JEU

IL détermine l'ordre et le nombre des services

9. BALLE À REMETTRE

Il fixe les conditions qui font qu'un échange ou une balle sont à remettre

10. UN POINT

Les conditions pour marquer un point.

11. UNE MANCHE

Les conditions pour gagner une manche

12. UNE PARTIE

Les conditions pour gagner une partie

13. L'ORDRE DE SERVICE, DE LA RÉCEPTION ET DES CAMPS

14. ERREUR DANS L'ORDRE DE SERVICE, DE RÉCEPTION OU DE CAMP

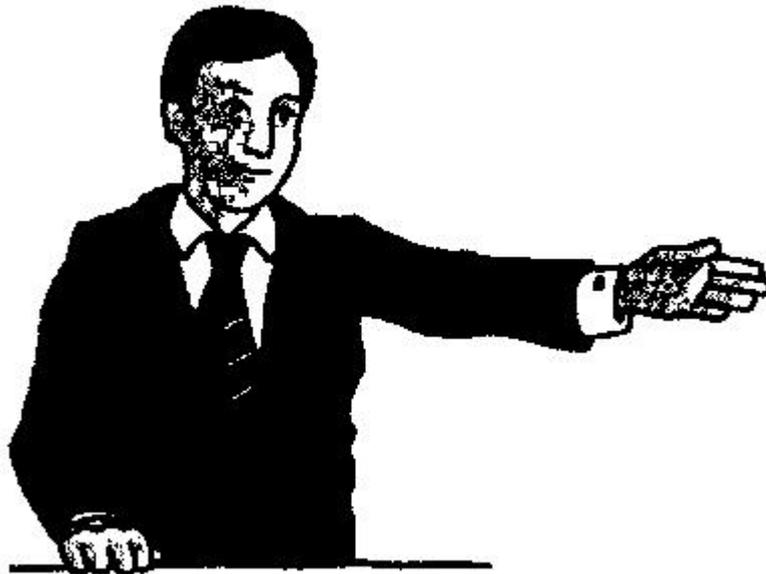
15. LA RÈGLE D'ACCÉLÉRATION

ROLE ET GESTUELLE DES ARBITRES

► L'arbitre annonce le score dès que la balle cesse d'être en jeu à la fin d'un échange ou aussitôt qu'il peut le faire par la suite.

- Lors de l'annonce du score durant une manche, l'arbitre annonce d'abord le nombre de points marqués par le joueur ou par la paire qui doit servir lors de l'échange suivant, et ensuite le nombre de points marqués par les joueurs ou par la paire adverse.

- Au début d'une partie, ainsi qu'au moment où doit s'effectuer un changement de serveur, l'arbitre doit pointer la main vers le prochain serveur et peut également faire suivre l'annonce du score par le nom de ce serveur.



- A la fin de chaque manche, l'arbitre annonce le nom du joueur ou de la paire gagnante, et ensuite le nombre de points marqués par le joueur ou la paire gagnante suivi du nombre de points marqués par le joueur ou par la paire perdante.

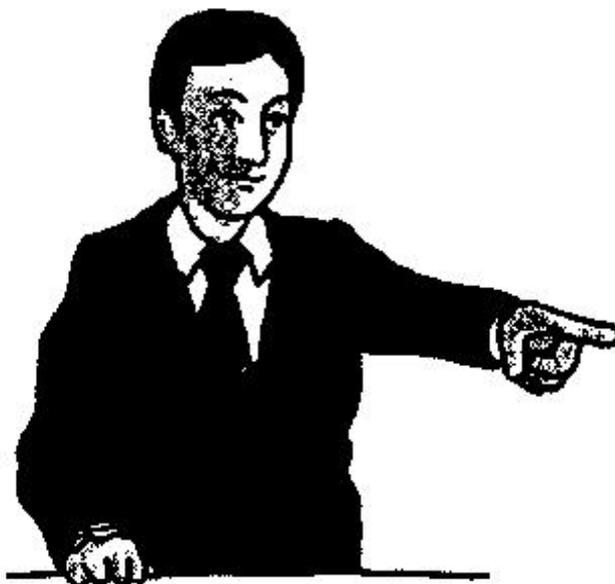
- ▶ Pour indiquer ses décisions, l'arbitre peut, en plus de l'annonce du score, utiliser des signaux gestuels.
 - Lorsqu'un point a été marqué, il peut élever à hauteur d'épaule la main la plus proche du joueur ou de la paire qui a marqué le point.



- Quand, pour une raison quelconque, l'échange est à rejouer, il doit lever la main au dessus de la tête pour indiquer que l'échange est terminé.



- ▶ Le score et, quand la règle d'accélération est en application, le nombre de coups, doivent être annoncés dans une langue acceptable pour les deux joueurs ou les deux paires, ainsi que pour l'arbitre, ou en Anglais.
- ▶ Le score doit être affiché sur des marqueurs mécaniques ou électriques de manière à être clairement visible des joueurs ainsi que des spectateurs.
- ▶ Lorsqu'un joueur reçoit un avertissement formel pour comportement inconvenant, un signe distinctif de couleur jaune est placé sur ou près du marqueur, du côté du score du joueur en question.
- ▶ Quand la balle touche le coté de la table, l'arbitre ou l'arbitre adjoint peut pointer du doigt le côté de la table lui faisant face.



TERMINOLOGIE

ÉPREUVE : Formule par équipes ou individuelle prévue par un règlement.

RENCONTRE : Mise en présence de 2 équipes dans le cadre d'une épreuve. Elle est composée de plusieurs parties.

PARTIE : Mise en présence de 2 joueurs (ou 2 paires en double). Elle se dispute au meilleur des 5 ou des 7 manches.

MANCHE : Elle est gagnée par le premier qui arrive à 11 points (à moins que les 2 adversaires n'aient chacun 10 points. Dans ce cas, le gagnant sera celui qui marquera le premier deux points de plus que son adversaire).

MEILLEUR DES 5 MANCHES :

Le vainqueur sera celui qui aura gagné 3 manches (consécutives ou non) sur les 5 manches possibles de la partie.

MEILLEUR DES 7 MANCHES :

Le vainqueur sera celui qui aura gagné 4 manches (consécutives ou non) sur les 7 manches possibles de la partie.

DERNIER MOMENT : Au service, instant où la balle commence à être effectivement en jeu.

ÉCHANGE : Période durant laquelle la balle est en jeu.

POINT : échange dont le résultat est compté.

BALLE A REMETTRE : échange dont le résultat n'est pas compté.

SERVEUR : Celui qui frappe la balle en premier dans un échange.

RELANCEUR : Celui qui frappe la balle en second dans un échange.

RENVOI : balle frappée, passant au-dessus du filet (ou le contournant) et touchant le camp adverse.

MAIN DE LA RAQUETTE : main qui tient la raquette.

MAIN LIBRE Main qui ne tient pas la raquette.

BRAS LIBRE Bras de la main libre.

FRAPPE DE BALLE : Toucher la balle avec la raquette ou la main de la raquette. La raquette doit être tenue au moment de la frappe de balle.

OBSTRUCTION : balle touchée par le joueur (ou par toute chose qu'il porte ou tient) avant qu'elle n'ait fini de survoler son camp ou qu'elle n'ait franchi le prolongement imaginaire de la ligne de fond.

SURFACE DE JEU : dessus de la table.

AIRE DE JEU : surface disponible pour le jeu délimitée par les séparations.

ESPACE DE JEU Volume de jeu = (aire de jeu x hauteur)